

CRIMES CÉLÈBRES
LA COMTESSE DE SAINT-GÉLAN

ALEXANDRE DUMAS

CRIMES CÉLÈBRES

La comtesse de Saint-Géran
1659-1667

LE JOYEUX ROGER
2011

Cette édition a été établie à partir celle de Administration de la librairie, Paris, 1839-1842, en 8 tomes.

Nous avons modernisé l'orthographe, à l'exception de celle des noms propres, et la ponctuation.

ISBN : 978-2-923523-97-2

Éditions Le Joyeux Roger
Montréal
lejoyeuxroger@gmail.com

Vers la fin de l'année 1659, une troupe de cavaliers arriva, sur le milieu du jour, dans un petit village à l'extrémité de l'Auvergne, du côté de Paris. Les gens du pays se rassemblèrent au bruit et reconnurent le prévôt de la maréchaussée et ses gens. La chaleur était excessive, les chevaux étaient mouillés de sueur, les cavaliers étaient couverts de poussière et semblaient revenir d'une expédition importante. Un homme se détacha de l'escorte et demanda à une vieille femme qui filait sur sa porte s'il n'y avait point une auberge dans cet endroit. Cette femme et les enfants lui montrèrent un bouchon de buis qui pendait au-dessus d'une porte, tout au bout de l'unique rue du village, et l'escorte se remit en marche au pas. Alors on distingua, parmi les cavaliers, un jeune homme de bonne mine et richement vêtu qui semblait être prisonnier. Cette découverte redoubla la curiosité, et les paysans suivirent la cavalcade jusqu'à la porte du cabaret. L'hôte s'avança, le bonnet à la main, et le prévôt lui demanda d'un air d'autorité si sa bicoque était assez grande pour recevoir sa troupe, hommes et chevaux. L'hôte répondit qu'il avait le meilleur vin du pays à donner aux gens du roi et qu'il serait facile de rassembler dans le voisinage assez de litière et de fourrage pour leurs montures. Le prévôt écouta d'un air de défiance ces magnifiques promesses, donna des ordres nécessaires aux dispositions à prendre et se laissa glisser à bas de son cheval en poussant un juron arraché par la chaleur et la fatigue. Les cavaliers se resserrèrent autour du jeune homme. L'un d'entre eux lui tint l'étrier, et le prévôt lui céda le pas avec déférence pour entrer dans l'hôtellerie. On ne douta plus alors que ce ne fût un prisonnier d'importance, et on se laissa aller aux conjectures. Les hommes voulaient qu'il s'agît d'un grand crime, pour qu'on se fût permis d'arrêter un jeune seigneur de cette qualité, et les femmes disaient, au contraire, qu'il était impossible qu'avec un si bel air il ne fût pas innocent.

Dans l'intérieur de l'auberge, tout était en rumeur : les

garçons couraient de la cave au grenier, l'hôte jurait et dépêchait ses servantes chez les voisins, et l'hôtesse gourmandait sa fille, qui demeurait collée aux vitres d'une salle basse à considérer le beau jeune homme.

Il y avait deux tables dans la salle principale du logis. Le prévôt s'approcha de la première et abandonna l'autre aux soldats, qui s'en allaient, les uns après les autres, pourvoir à leurs chevaux sous un hangar de la basse-cour ; puis il montra un escabeau au prisonnier et s'assit vis-à-vis de lui en frappant sur la table avec sa grande canne.

— Ouf ! s'écria-t-il avec un nouveau gémissement de lassitude, je vous demande bien pardon, monsieur le marquis, du mauvais vin que je vous donne.

Le jeune homme se mit à sourire gaiement.

— Passe pour le vin, monsieur le prévôt, dit-il, mais je ne vous cache pas que je m'arrête à regret en chemin, quelque agréable que me soit votre compagnie ; j'ai hâte d'en finir avec ma situation ridicule, et je voudrais être arrivé pour arrêter sur-le-champ cette sottise affaire.

La fille de la maison se tenait devant la table avec un pot d'étain qu'elle venait d'apporter, et à ces mots, elle leva les yeux sur le prisonnier avec un regard rassuré qui semblait dire : « Je savais bien qu'il était innocent. »

— Mais, reprit le marquis en portant le verre à ses lèvres, ce vin n'est pas si mauvais que vous dites, monsieur le prévôt.

Puis, se retournant vers la jeune fille qui lorgnait ses gants et sa fraise :

— À votre santé, la belle enfant.

— Alors, dit le prévôt, stupéfait de cet air détaché, je vous prierai peut-être d'excuser le gîte.

— Quoi ! dit le marquis, nous couchons ici ?

— Monsieur, reprit le prévôt, nous avons seize grosses lieues à faire, nos chevaux sont exténués, et quant à moi, je déclare que je ne vauds pas mieux que mon cheval.

Le marquis frappa sur la table et se livra à toutes les apparences d'un violent dépit. Le prévôt, cependant, soufflait avec peine, allongeait ses grandes bottes et s'essuyait le front avec son mouchoir. En effet, c'était un gros homme, d'un visage bouffi, que la fatigue devait incommoder singulièrement.

— Monsieur le marquis, continua-t-il, quoique votre compagnie, pour vous rendre vos civilités, me soit très précieuse, vous ne doutez point que je ne voulusse en jouir sur un meilleur pied. S'il est en votre pouvoir, comme vous dites, de vous tirer des mains de la justice, je désire que cela soit bientôt. Mais je vous supplie de considérer en quel état nous sommes. Quant à moi, je suis hors d'état aujourd'hui de me tenir une heure de plus en selle ; et vous-même, est-ce que vous n'êtes pas accablé de cette marche forcée à la grande chaleur ?

— Il est vrai, dit le marquis en affectant de laisser tomber ses bras.

— Eh bien donc ! reposons-nous ; soupons ici, si nous pouvons, et nous repartirons demain tout dispos et à la fraîcheur du matin.

— Soit donc, reprit le marquis ; mais alors passons le temps honorablement. Il me reste deux pistoles, qu'on donne à boire à ces braves gens. Il est juste que je les régale, puisque aussi bien c'est moi qui leur donne tant de peine.

Il jeta deux pièces d'argent sur la table des soldats, qui s'écrièrent en chœur :

— Vive monsieur le marquis !

Le prévôt se leva, alla poser des sentinelles, et de là, se rendit à la cuisine, où il commanda le meilleur souper qu'on pourrait trouver. Les cavaliers tirèrent des dés et se mirent à jouer en buvant. Le marquis fredonnait une vilanelle au milieu de la salle, relevant sa moustache, tournant sur un pied et regardant çà et là à la dérobée. Il tira doucement une bourse du fond de ses chaussures, et comme la fille de la maison allait et venait, il lui jeta les bras autour du cou comme pour l'embrasser et lui dit à l'oreille,

en lui glissant dix louis dans la main :

— La clef de la grand-porte dans ma chambre, et deux pintes aux sentinelles, tu me sauves la vie.

La jeune fille recula jusqu'à la porte et, se retournant avec un regard expressif, fit signe que *oui* de la tête. Le prévôt rentra, et, deux heures après, le souper était dressé. Il but et mangea comme un homme qui se tient mieux à table qu'à cheval. Le marquis ne lui épargnait pas les rasades, et le sommeil aidant les fumées d'un petit vin fort piquant, il répétait de temps à autre, les yeux à demi fermés :

— Morbleu ! monsieur le marquis, je ne puis croire que vous soyez si grand scélérat qu'on le dit, et vous m'avez l'air d'un bon diable.

Le marquis le croyait ivre mort et cajolait la fille de la maison, lorsqu'à son grand désappointement vint l'heure de se retirer, et que le diable de prévôt appela son sergent, lui donna des instructions à voix basse et déclara tout haut qu'il aurait l'honneur de conduire M. le marquis à son lit et qu'il ne se coucherait pas qu'il ne lui eût rendu ce devoir. En effet, il se fit accompagner de trois de ses hommes portant des flambeaux, s'assura sans affectation de la chambre qu'on donnait au prisonnier et le quitta avec force révérences.

Le marquis se jeta sur son lit sans se débotter, écoutant une horloge qui sonnait neuf heures. Il entendit les cavaliers aller et venir dans les écuries et dans la cour.

Cependant une heure plus tard, comme chacun était fatigué, tout était rentré dans le silence. Le prisonnier se leva alors doucement et chercha à tâtons sur la cheminée, sur les meubles et jusque dans ses draps la clef qu'il espérait y rencontrer. Il ne la trouva point. Il ne s'était pas mépris, cependant, au tendre intérêt de la jeune fille et ne pouvait croire qu'elle se fût jouée de lui. La chambre du marquis avait une fenêtre qui donnait sur la rue et une porte qui ouvrait sur une méchante galerie de bois qui jouait le balcon et dont l'escalier descendait vers les salles les plus fré-

quentées de la maison. Cette galerie régnait sur la cour, à la même hauteur que la fenêtre. Le marquis n'avait qu'à sauter d'un côté ou de l'autre. Il y songeait depuis longtemps, et comme il délibérait de s'élancer dans la rue, au risque de se rompre le cou, on frappa deux petits coups à la porte. Il tressaillit et dit en ouvrant :

— Je suis sauvé.

Une sorte d'ombre se glissa dans la chambre. La jeune fille tremblait de tous ses membres et ne pouvait dire une parole. Le marquis la rassura avec toutes sortes de caresses.

— Ah ! monsieur, dit-elle, je suis morte si l'on nous surprend.

— Oui, dit le marquis, mais votre fortune est faite si vous me tirez d'ici.

— Dieu m'est témoin que je le voudrais de toute mon âme, mais j'ai une nouvelle si triste...

Elle s'arrêtait, suffoquée d'émotions diverses. La pauvre enfant était venue nu-pieds, de peur de faire du bruit, et l'on eût dit qu'elle grelottait.

— Qu'est-ce ? demanda le marquis avec impatience.

— Avant de s'aller coucher, continua-t-elle, M. le prévôt a fait demander à mon père toutes les clefs de la maison et lui a fait jurer un gros serment qu'il n'en avait point d'autres. Mon père les lui a toutes données. De plus, il y a un soldat en sentinelle à chaque porte ; mais ils sont très fatigués, je les ai entendus qui murmuraient, et je leur ai fait donner plus de vin que vous n'aviez dit.

— Ils dormiront, dit le marquis sans se laisser abattre, et c'est déjà un grand bonheur qu'on ait accordé à ma qualité de ne point me verrouiller dans cette chambre.

— Il y a, reprit la jeune fille, un endroit du potager, du côté des champs, qui n'est clos que par une claie qui n'est guère solide ; mais...

— Où est mon cheval ?

— Sous le hangar, sans doute avec les autres.

— Je vais sauter dans la cour.

— Vous vous tueriez.

— Tant mieux !

— Ah ! monsieur le marquis, qu'avez-vous donc fait ? dit la jeune fille avec douceur.

— Des folies ! presque rien ; mais il y va de ma tête et de mon honneur. Ne perdons point de temps, je suis décidé.

— Attendez, reprit l'enfant en lui serrant le bras ; il y a, au coin de la cour à gauche, un grand tas de paille, la galerie va jusqu'au-dessus...

— À merveille ! je ferai moins de bruit, et je me ferai moins de mal.

Il fit un pas vers la porte, la jeune fille essaya de le retenir encore sans savoir ce qu'elle faisait. Mais il s'en débarrassa et ouvrit. La lune donnait en plein sur la cour ; il n'entendit aucun bruit. Il s'avança jusqu'au bout de la rampe de bois et distingua le fumier qui montait assez haut. La jeune fille fit le signe de la croix. Le marquis prêta l'oreille encore une fois, n'entendit rien et monta sur la rampe. Il allait s'élancer, quand par miracle il entendit assez tôt une grosse voix qui murmurait. C'étaient deux cavaliers qui reprenaient la conversation en se passant une pinte. Le marquis regagna sa porte en retenant son souffle. La jeune fille l'y attendait sur le seuil.

— Je vous le disais bien, qu'il n'était pas temps encore, lui dit-elle.

— As-tu seulement un couteau, dit le marquis, pour le planter dans la gorge de ces coquins ?

— Attendez, je vous en supplie, une heure, rien qu'une heure, murmura la jeune fille, et dans une heure, ils seront tous endormis.

La voix de la jeune fille était si douce, les bras qu'elle étendait vers lui étaient si suppliants que le marquis resta, et qu'au bout d'une heure, ce fut la jeune fille qui à son tour lui dit de

partir.

Le marquis appuya une dernière fois sa bouche sur ces lèvres la veille encore si innocentes, puis il entrouvrit la porte et n'entendit cette fois que des chiens qui aboyaient au loin dans la campagne, au milieu d'un grand silence. Il se pencha et vit très distinctement un soldat couché sur de la paille, la face contre terre.

— S'ils se réveillent ? murmurait la jeune fille avec angoisse.

— En tout cas, ils ne m'auront pas vivant, sois tranquille, dit le marquis.

— Adieu donc, reprit-elle en sanglotant, et que le ciel vous garde !

Il enjamba la balustrade, s'accroupit et tomba lourdement sur le fumier.

La fille le vit courir au hangar, détacher un cheval à la hâte, sauter dessus, passer derrière le mur d'une étable, piquer des deux, ravager le potager, lancer son cheval contre la claie, la renverser, la franchir et gagner la grand-route à travers champs.

La pauvre enfant s'était arrêtée au bout de la galerie et tenait les yeux sur le cavalier de la maréchaussée, prête à disparaître au moindre mouvement. Le bruit des éperons sur le pavé et du cheval au fond de la cour l'avaient à demi réveillé. Il se leva, et se doutant de quelque surprise, courut au hangar. Son cheval n'y était plus : le marquis, dans la hâte qu'il avait de fuir, avait pris le premier qui lui était tombé sous la main, et c'était celui du soldat. Aussitôt, le soldat crie *alarme*, ses camarades se réveillent. On court à la chambre du prisonnier, on la trouve vide. Le prévôt sort de son lit, tout ébloui. Le prisonnier est évadé.

Alors la jeune fille, qui feint de s'être levée au bruit, retarde les préparatifs en égarant les harnais, en troublant les cavaliers sous prétexte de les aider. Néanmoins, en un quart d'heure, toute la troupe était au galop sur la route. Le prévôt jurait comme un mécréant. Les meilleurs chevaux prirent l'avance, et la sentinelle, qui montait celui du marquis et qui avait plus à cœur de rattraper

le prisonnier, devança de beaucoup ses compagnons. Il était suivi du sergent, également bien monté, et comme on avait pu voir à la haie par quelle route il avait fui, en quelques minutes ils furent en vue du fugitif, mais à une grande distance. Cependant le marquis perdait du terrain : le cheval dont il s'était emparé était le plus mauvais de la compagnie, et il l'avait poussé à outrance. En se retournant, il vit les soldats à une demi-portée de mousquet de lui. Il presse le cheval de plus en plus, lui déchirant les flancs avec ses éperons, mais bientôt le cheval, au bout de son haleine, s'abat. Le marquis roule avec lui dans la poussière, mais en roulant, il se retient aux fontes et s'aperçoit que les fontes sont garnies de pistolets. Il reste couché près du cheval comme s'il était évanoui, un pistolet tout armé à la main. La sentinelle, qui était montée sur son propre cheval, qui était un cheval de prix et qui dépassait son brigadier de plus de deux cents pas, arrive à lui. En ce moment, le marquis se relève avant qu'il ait eu le temps de se mettre en défense, lui casse la tête. Le cavalier, tombe, le marquis s'élançe à sa place sans même mettre le pied à l'étrier, lance son cheval au galop et repart comme le vent, laissant à cinquante pas derrière lui le brigadier stupéfait de ce qui vient de se passer sous ses yeux.

Le gros de l'escorte accourait au galop, croyant qu'il était pris, et le prévôt s'égosillait à crier :

— Ne le tuez pas !

Mais on ne retrouva que le sergent, lequel essayait de ranimer son cavalier, qui avait le crâne horriblement fracassé et qui était mort sur le coup.

Quant au marquis, il était hors de vue, car, de peur de nouvelles poursuites, il s'était jeté dans la traverse, où il courut encore une bonne heure à bride abattue. Quand il fut à peu près sûr d'avoir déposé la maréchaussée et que ses mauvais chevaux ne pourraient plus l'atteindre, il résolut de s'arrêter pour ménager sa monture. Il l'avait mise au pas dans un chemin creux, quand il vit venir de loin un paysan. Il lui demanda la route du Bourbonnais

et lui jeta un écu. L'homme prit l'écu, indiqua la route, mais il savait à peine ce qu'il disait, et il regardait fixement le marquis d'une façon singulière. Le marquis lui cria de passer son chemin, mais le paysan demeura planté sur le bord de la route sans faire un pas. Le marquis s'avança en le menaçant et lui demanda pourquoi il avait l'insolence de le regarder ainsi.

— C'est, dit le paysan, que vous avez...

Et il montrait son épaule et sa fraise.

Le marquis reporta les yeux sur lui et vit que son pourpoint était tout souillé de sang, ce qui, joint au désordre de ses vêtements et à la poussière dont il était couvert, lui devait donner une mine assez effrayante.

— Je sais ce que c'est, dit-il ; moi et mon valet, nous venons d'être séparés dans une rencontre avec des Allemands ivres ; on s'est un peu gourmé, et soit qu'on m'ait égratigné, soit qu'en me colletant avec quelqu'un de ces drôles, je lui aie fait faire sang, cela vient de l'algarade. Au reste, je ne me sens aucun mal.

En disant ceci, il feignait de se tâter par tout le corps.

— Cependant, reprit-il, je ne serais pas fâché de me nettoyer ; aussi bien je crève de soif et de chaud, et mon cheval ne se trouve pas mieux que moi de l'esclandre. Savez-vous où je pourrais me reposer ?

Le paysan s'offrit à le conduire dans sa propre maison, qui n'était qu'à quelques pas. Une femme et des enfants qui travaillaient s'écartèrent par respect et allèrent chercher ce qu'il fallait, du vin, de l'eau, des fruits et une grande pièce de pain noir. Le marquis épongea son pourpoint, but un coup et appela les gens de la maison, qu'il questionna avec indifférence. Il s'informa encore une fois des diverses routes qui menaient dans le Bourbonnais, où il allait voir un parent, des villages, des chemins de traverse, des distances ; et puis il parla du pays, de la moisson, et demanda ce qu'il y avait de nouveau.

Le paysan reprit, à ce sujet, qu'il était étonnant qu'on fît de mauvaises rencontres sur une grande route où devaient se trouver

en ce moment des détachements de la maréchaussée, qui venait de faire une capture importante.

— Et qui donc ? demanda le marquis.

— Oh ! dit le paysan, un gentilhomme qui a fait bien du mal dans le pays.

— Quoi ! un gentilhomme dans les mains de la justice ?

— Oui dà ! et qui pourrait bien y laisser sa tête.

— Dit-on ce qu'il a fait ?

— Cela fait frémir : des choses abominables ; son compte est bon. Toute la province est indignée.

— Le connaissez-vous ?

— Non, mais nous avons tous son signalement.

Comme la nouvelle n'avait rien de bien rassurant, le marquis, après quelques propos de même sorte, alla voir son cheval, le flatta de la main, jeta encore quelque argent au paysan et disparut dans la direction qu'on lui avait indiquée.

Le prévôt s'était avancé encore d'une demi-lieue sur la route, mais jugeant bien que sa poursuite était inutile, il dépêcha un de ses cavaliers à la prévôté pour faire donner des ordres sur tous les points de la province et retourna lui-même avec ses hommes à l'endroit d'où il était parti le matin. Le marquis avait des parents dans les environs, et il était permis de penser qu'il reviendrait peut-être s'y cacher. Tout le village accourut au-devant des cavaliers, à qui force fut d'avouer qu'ils avaient été joués par le beau prisonnier. On s'affected diversement de l'événement, et cela fit une grande rumeur. Le prévôt rentra dans l'auberge, donnant du poing sur les meubles et s'en prenant à tout le monde du malheur qui lui arrivait. La fille de la maison, d'abord livrée à l'anxiété la plus douloureuse, avait grand-peine à cacher sa joie.

Le prévôt étala ses papiers sur la table, comme pour nourrir sa mauvaise humeur.

— Le plus grand coquin du monde ! s'écria-t-il ; j'aurais dû m'en douter.

— Il avait l'air si doux ! disait l'hôtesse.

— Un scélérat consommé ! Savez-vous comment il s'appelle ? C'est le marquis de Saint-Maixent !

— Le marquis de Saint-Maixent ! s'écria-t-on avec horreur.

— Oui, certes, reprit le prévôt, le marquis de Saint-Maixent, accusé, et pour ainsi dire convaincu de fausse monnaie et de magie.

— Ah !

— Convaincu du crime d'inceste.

— Ô mon Dieu !

— Convaincu d'avoir fait étrangler sa femme pour en épouser une autre dont il avait projeté de poignarder le mari.

— Le ciel nous soit en aide !

Tout le monde faisait des signes de croix.

— Oui, bonnes gens, continua le prévôt, furieux, voilà le mignon qui vient d'échapper à la justice du roi !

La fille de l'hôte sortit de la salle, car elle se sentait défaillir.

— Eh ! dit l'hôte, est-ce qu'il n'y a plus d'espoir de le rattraper ?

— Il n'y en a plus guère, s'il a pris la route du Bourbonnais ; car je crois qu'il a dans cette province des gentilshommes de sa famille qui ne le laisseront pas ressaisir.

Ce fugitif, en effet, n'était autre que M. le marquis de Saint-Maixent, accusé de tous les énormes crimes que venait de détailler le prévôt et qui, par sa fuite audacieuse, allait se retrouver à même de prendre une part active à l'étrange histoire qu'il nous reste à raconter.

En effet, quinze jours environ après ces événements, un cavalier sonnait à la grille du château de Saint-Géran, aux portes de Moulins. Il était tard, et les gens ne se pressaient point d'ouvrir. L'inconnu remit la cloche en branle d'un ton de maître et vit enfin un homme qui accourait du fond de l'avenue. Le valet regarda à travers la grille et, distinguant à peine, à la chute du jour, un voyageur assez mal en ordre, le chapeau rabattu, les habits poudreux et sans épée, lui demanda ce qu'il voulait. L'in-

connu répondit, sans tant de façons, qu'il voulait voir le comte de Saint-Géran et qu'on se dépêchât. Le valet répondit que cela n'était pas possible. L'autre se fâcha.

— Qui êtes-vous ? demanda l'homme de livrée.

— Drôle ! s'écria le cavalier, vous faites bien des cérémonies. Allez dire à M. de Saint-Géran que c'est le marquis de Saint-Maixent, son parent, qui voudrait le voir tout à l'heure.

Le valet se confondit en excuses, et la grille s'ouvrit. Il marcha ensuite devant le marquis, avertit d'autres laquais qui vinrent lui tenir l'étrier et courut annoncer cette arrivée dans les appartements. L'on allait servir le souper quand le comte fut prévenu. Il s'en alla aussitôt recevoir le marquis, l'embrassa à plusieurs reprises, lui fit l'accueil le plus amical et le plus gracieux. Il le voulait entraîner aussitôt dans la salle à manger pour le présenter à toute la famille, mais le marquis lui fit remarquer le mauvais état de ses vêtements et le pria en même temps de lui accorder quelques minutes d'entretien. Le comte le mena dans sa chambre, où il le fit habiller des pieds à la tête avec ses hardes tandis qu'ils causaient. Ce fut alors que le marquis raconta on ne sait quelle histoire à M. de Saint-Géran relativement à l'accusation qui pesait contre lui. Mais ce qu'il y a de certain, c'est que le comte ne cessa pas de se montrer fort empressé pour son parent, et que celui-ci put, dès cette heure, compter au château de Saint-Géran sur un refuge assuré. Quand il eut fini de s'habiller, il suivit le comte, qui le présenta à la comtesse et ensuite au reste de sa famille.

Il convient maintenant de faire connaître les personnes qui se trouvaient au château et de rapporter quelques détails antérieurs pour l'explication de ceux qui vont suivre.

Le maréchal de Saint-Géran, de l'illustre maison de La Guiche et gouverneur du Bourbonnais, avait épousé en premières noces Anne de Tournon, dont il eut Claude de La Guiche et une fille qui épousa le marquis de Bouillé. Sa femme étant morte, il se maria en secondes noces avec Suzanne-aux-Épaulles,

qui contractait également un second mariage, ayant été d'abord la femme du feu comte de Longaunay, dont elle avait eu Suzanne de Longaunay.

Le maréchal et la dame Suzanne-aux-Épaules, pour avantager également leurs enfants du premier lit, résolurent de les marier et scellèrent leur union d'un double nœud. Claude de La Guiche, fils du maréchal, épousa Suzanne de Longaunay.

Cela ne se fit point sans un grand dépit de la marquise de Bouillé, la dernière fille du maréchal, qui demeurait, sans liens nouveaux, avec sa belle-mère, et d'ailleurs assez mal mariée avec un homme qui lui donnait, disait-elle, de grands sujets de plainte, dont le meilleur était qu'il était septuagénaire.

Le contrat de mariage de Claude de La Guiche et de Suzanne de Longaunay fut passé à Rouen le 17 février 1619. Mais la grande jeunesse de l'époux, qui n'avait que dix-huit ans, fut cause qu'on lui fit entreprendre un voyage en Italie. Il en revint au bout de deux ans, et cette union fut de tout point fort heureuse, si ce n'est qu'elle demeura stérile. La comtesse ne pouvait supporter cette stérilité qui menaçait d'amener la fin d'un grand nom et l'extinction d'une noble famille. Elle fit des vœux, des pèlerinages ; elle consulta des docteurs et des empiriques : tout cela fut inutile.

Le maréchal de Saint-Géran mourut le 30 décembre 1632, avec le déplaisir de n'avoir point de descendants issus du mariage de son fils. Celui-ci, devenu le comte de Saint-Géran, succéda à son père dans le gouvernement du Bourbonnais et fut nommé chevalier des ordres du roi.

Sur ces entrefaites, la marquise de Bouillé rompit avec le vieux marquis, son mari, par un divorce éclatant, et vint demeurer au château de Saint-Géran, fort rassurée sur le mariage de son frère, dont tous les biens devaient lui revenir, puisqu'il n'avait point d'autre héritier qu'elle.

Ce fut dans ces conjonctures que le marquis de Saint-Maixent arriva au château. Il était jeune, bien fait, fort rusé ; il plut beau-

coup aux femmes et séduisit jusqu'à la vieille maréchale de Saint-Géran, qui habitait avec ses enfants. Il vit bientôt notamment qu'il pouvait entrer en intelligence avec la marquise de Bouillé.

Sa fortune à lui, marquis de Saint-Maixent, était fort délabrée par ses désordres et les poursuites de la justice, ou plutôt il l'avait, pour ainsi dire, perdue tout entière. La marquise était l'héritière présomptive du comte. Il comptait qu'elle perdrait bientôt son mari. Ce n'était pas d'ailleurs la vie d'un vieillard septuagénaire qui embarrassait un homme comme le marquis. Il pouvait ensuite décider la marquise à l'épouser et se trouver ainsi à la tête des plus grands biens de la province.

Il se mit en devoir de lui rendre des soins, évitant par-dessus tout qu'on le pût soupçonner. Cependant il était assez difficile de se faire entendre de la marquise sans se trahir aux yeux des indifférents. Mais la marquise, déjà prévenue par l'extérieur agréable de M. de Saint-Maixent, le comprit vite, et les malheurs de son mariage, l'éclat d'un procès scandaleux la laissèrent faible contre ses entreprises. Néanmoins ils n'avaient que bien peu d'occasions de se voir en particulier : la comtesse se mêlait innocemment à tous leurs entretiens ; le comte emmenait souvent le marquis à la chasse ; les journées se passaient en famille. M. de Saint-Maixent n'avait encore dit que ce qu'une femme honnête doit feindre de ne pas entendre ; cette intrigue, malgré l'imaginative du marquis, traîna donc en longueur.

La comtesse, nous l'avons déjà dit, depuis vingt années, n'avait cessé d'espérer que ses prières lui obtiendraient la grâce de donner un fils à son mari. Elle s'était livrée, de guerre lasse, à toutes sortes de charlatans qui trouvaient crédit en ce temps-là même auprès des gens de condition. Elle avait fait venir une fois d'Italie une sorte d'astrologue qui faillit l'empoisonner d'un horrible médicament et qu'on fut obligé de renvoyer en diligence dans son pays, fort heureux qu'il dut être de se trouver quitte à si bon marché. Ceci avait valu à madame de Saint-Géran de grandes

remontrances de la part de son confesseur. Enfin, le temps aidant, elle s'était accoutumée à cette affreuse idée qu'elle n'aurait point d'enfant et s'était jetée dans les bras de la religion. Le comte, sans cesser de lui témoigner la même tendresse, ne comptait pas davantage sur un héritier et avait fait son testament dans cette disposition. Les espérances de la marquise s'étaient changées en certitude, et M. de Saint-Maixent, en parfaite sûreté de ce côté, ne songeait qu'à poursuivre ses vues particulières sur madame de Bouillé, quand, sur la fin du mois de novembre 1640, le comte de Saint-Géran fut obligé par certains devoirs de s'en aller en toute hâte à Paris.

La comtesse, qui ne pouvait supporter d'être séparée de son mari, mit en question si elle ne le suivrait pas. Le marquis, ravi de cette occasion qui le laissait presque seul au château avec madame de Bouillé, lui peignit le voyage de Paris sous les couleurs les plus séduisantes et fit tout au monde pour la décider. La marquise, de son côté, manœuvra tout doucement pour l'y engager : c'était plus qu'il n'en fallait. Il fut arrêté que la comtesse partirait avec M. de Saint-Géran. Elle prit à peine le temps de faire ses préparatifs, et quelques jours après, ils se mirent en route.

Le marquis ne craignit plus de laisser paraître toute sa passion. Il n'eut pas de peine à achever d'enflammer madame de Bouillé. Il affectait l'amour le plus violent, et celle-ci y répondit sur le même pied. Ce n'était que parties et promenades où l'on éloignait les domestique ; les amants, toujours ensemble, passaient des journées entières dans quelque endroit retiré du parc ou renfermés dans les appartements. Il était impossible que ces détails n'éveillassent pas enfin certains bruits chez une armée de valets dont il fallait sans cesse se défier, et ce fut ce qui arriva.

La marquise se vit donc bientôt obligée de gagner les sœurs Quinet, ses femmes de chambre, ce à quoi elle n'eut pas grand-peine, car ces filles lui étaient très dévouées. Ce fut une première honte pour la dame de Bouillé et un premier degré de corruption

pour ces créatures qui devaient se trouver entraînées incessamment dans un plus noir complot. De plus, il y avait au château de Saint-Géran un homme grand, sec, jaune, borné, tout juste assez intelligent pour exécuter sinon concevoir une mauvaise action, qui avait la haute main sur les domestiques ; c'était un simple paysan que le maréchal avait daigné recueillir et que le comte avait élevé peu à peu à l'emploi de maître d'hôtel à cause de son ancienneté dans la maison et parce qu'il l'y avait vu dès son enfance. Il n'avait pas voulu l'emmener avec lui, de peur qu'il ne fût point au courant du service à Paris, et il lui avait laissé en partant la surveillance de ses gens. Le marquis prit cet homme à part, le sonda finement, lui tourna l'esprit, lui donna quelque argent et se l'acquit corps et âme. Ces divers agents se chargèrent de couper court aux propos de la valetaille, et dès lors, les amants purent entretenir leur liaison sans ménagement.

Un soir, comme M. de Saint-Maixent soupait en tête-à-tête avec la marquise, on sonna bruyamment à la porte du château, et il se fit une rumeur à laquelle ils ne firent pas grande attention. Cependant un courrier qui venait de Paris à bride abattue entra dans les cours avec une lettre de M. le comte de Saint-Géran pour M. le marquis ; on l'annonça et on l'introduisit, suivi de presque toute la livrée. Le marquis demanda ce que cela signifiait et congédia d'un signe tous ces gens-là, mais le courrier reprit que M. le comte désirait que la lettre qu'il apportait fût lue devant tout le monde. Le marquis l'ouvrit sans répondre, la parcourut des yeux et la lut à haute voix sans la moindre altération. Le comte annonçait à ses bons parents et à toute sa maison que la comtesse avait laissé voir des symptômes certains de grossesse, qu'à peine arrivée à Paris elle avait éprouvé des défaillances, des nausées, des vomissements, qu'elle supportait avec délices ces malaises qui lui annonçaient sa fécondité, que ce n'était plus un objet de doute pour les médecins ni pour personne ; que pour lui, il était dans la plus grande joie de cet événement qui mettait le comble à ses vœux ; qu'il désirait que l'on commençât dès à

présent à y prendre part au château par toutes sortes de réjouissances ; et qu'au reste, cette lettre ne précéderait leur arrivée que de quelques jours, et qu'il fallait faire transporter la comtesse en litière pour plus grande sûreté. Puis suivait le détail de certaines sommes d'argent à distribuer aux domestiques.

Les valets éclatèrent en cris de joie. Le marquis et la marquise ne se jetèrent qu'un regard, mais ce regard exprimait bien tout leur trouble ; ils se continrent pourtant au point de feindre un grand contentement, et le marquis alla jusqu'à féliciter les gens de service de leur attachement pour leurs maîtres. Après quoi on les laissa seuls, le visage fort sérieux, tandis que les fusées et les violons faisaient rage sous les fenêtres. Ils gardèrent quelque temps le silence. Leur première pensée à tous deux fut que le comte et la comtesse s'étaient abusés sur des symptômes aussi communs qu'insignifiants, qu'on avait voulu flatter leurs espérances, qu'il était impossible qu'un tempérament se démentît de la sorte au bout de vingt ans et qu'il n'était rien de cette prétendue grossesse. Cette opinion s'accrédita de plus en plus dans leur esprit et leur rendit un peu de calme.

Le lendemain, ils se promenaient côte à côte dans une allée solitaire du parc et repassaient les chances de leur situation. M. de Saint-Maixent remettait sous les yeux de la marquise l'énorme dommage que cet événement allait lui porter ; il disait ensuite qu'en supposant que la nouvelle fût vraie, il y avait encore bien des écueils dangereux à passer. Il fallait qu'il n'arrivât aucun accident à la comtesse, il fallait, en outre, que l'accouchement fût heureux.

— L'enfant peut mourir, dit-il enfin.

Et il lui échappa quelques paroles sinistres sur le petit mal qu'il y aurait dans la perte d'une chétive créature sans esprit, sans intérêts, sans conséquence, qui n'était, disait-il, qu'un *morceau de matière mal organisée* et qui ne se donnait que la peine de naître pour causer la ruine d'une personne aussi considérable que la marquise.

— Mais à quoi bon se tourmenter ? reprit-il avec impatience ; la comtesse n'est point grosse, cela n'est pas, cela ne saurait être.

Un jardinier qui travaillait entendit cette partie de la conversation, mais comme ils marchaient en s'éloignant toujours davantage, il ne put entendre le reste.

À quelques jours de là, cependant, des hommes à cheval que le comte avait envoyés devant lui entrèrent au château, disant que leurs maîtres étaient tout proche. En effet, ils furent suivis à mesure de fourgons et de voitures d'équipage, et enfin l'on vit arriver la litière de la comtesse, dont M. de Saint-Géran, à cheval, n'avait pas quitté la portière durant tout le voyage. Ce fut une réception triomphale : tous les paysans avaient quitté leurs travaux et remplissaient l'air d'acclamations ; les domestiques accouraient au-devant de leur maîtresse ; les plus vieux pleuraient de joie de voir le comte si joyeux et de ce que ses nobles qualités se perpétueraient dans son héritier. Le marquis de Saint-Maixent et madame de Bouillé firent de leur mieux pour se hausser au ton de cette allégresse.

Madame la maréchale de Saint-Géran, accourue le jour même au château et qui ne pouvait croire non plus à cette nouvelle, eut le bonheur de s'en convaincre en posant la main sur le ventre de sa fille et sentit palpiter cet enfant tant désiré. Le comte et la comtesse étaient fort aimés dans le Bourbonnais : cet événement y causa une satisfaction générale, et particulièrement dans les maisons qui leur étaient attachées par les liens du sang et qui étaient fort nombreuses. Dès les premiers jours, plus de vingt dames de qualité s'en vinrent les visiter en toute hâte pour leur témoigner combien elles s'intéressaient à cette grossesse. Toutes ces dames, en diverses occasions, sentirent parfaitement remuer l'enfant dans les flancs de sa mère, et plusieurs d'entre elles, à ce propos, par un badinage agréable à la comtesse, s'érigèrent en devineresses et lui prédirent qu'elle accoucherait d'un garçon. Du reste, l'enflure du sein et des côtes, et tous les symptômes ordinaires bien évidents ne laissaient pas un doute ; les médecins du

pays furent d'accord. Le comte retint un de ces médecins chez lui durant deux mois et parla au marquis de Saint-Maixent du dessein où il était de se procurer une bonne sage-femme aux mêmes conditions. Enfin, la maréchale, qui devait donner son nom à l'enfant, commanda à grands frais une layette magnifique dont elle voulait lui faire présent.

La marquise dévorait son dépit, et parmi ces personnes qu'aveuglait la joie, pas une ne remarqua tout le chagrin qui couvait dans son âme. Elle voyait le marquis tous les jours, qui ne faisait qu'augmenter ses regrets et l'aigrissait incessamment en lui répétant que le comte et la comtesse se faisaient un triomphe de son désastre et en lui insinuant qu'ils avaient supposé cet enfant pour la déshériter. Il avait commencé, comme c'est l'usage en particulier et en politique, par corrompre les idées de la marquise et la détourner de la religion pour la disposer au crime. Le marquis était un de ces libertins si rares dans ce temps, moins malheureux qu'on n'a dit, qui avaient le dernier mot de la science en fait d'athéisme. Il est à remarquer que les grands criminels de cette époque, Sainte-Croix, par exemple, et Exili, le sombre empoisonneur, ont été précisément les premiers incroyables, et qu'ils ont devancé les savants du siècle suivant dans la philosophie aussi bien que dans l'étude exclusive des sciences physiques, auxquelles ils demandèrent d'abord des poisons. La passion, l'intérêt, la haine combattirent pour le marquis dans le cœur de madame de Bouillé ; elle donna les mains à tout ce que M. de Saint-Maixent voulut.

Le marquis de Saint-Maixent avait un homme à lui, fourbe, insolent, adroit, qu'il avait fait venir de ses terres, valet de confiance bien digne d'un tel maître et qu'il envoyait depuis quelque temps en commission dans les environs des Saint-Géran.

Un soir, comme le marquis allait se coucher, cet homme revint d'une de ses courses, pénétra dans sa chambre, où il demeura longtemps, lui dit qu'il avait enfin trouvé ce qu'il cherchait et lui remit un petit papier qui contenait quelques noms de lieux et de

personnes.

Le lendemain, au lever du jour, le marquis fit seller deux de ses chevaux, feignit qu'on le mandait de chez lui pour une affaire d'importance, prévint qu'il pourrait bien demeurer trois ou quatre jours absent, pria qu'on fît ses excuses au comte et partit ventre à terre, suivi de son valet.

Ils couchèrent, le soir, dans une hôtellerie sur la route d'Augvergne pour dépister les gens qui auraient pu les reconnaître ; puis, se jetant dans les chemins détournés, arrivèrent en deux jours à un gros bourg qu'ils semblaient avoir laissé bien loin sur la gauche.

Il y avait là, dans le faubourg, une femme qui exerçait la profession de sage-femme et qui était connue pour telle dans les environs, mais qui avait, disait-on, pour les gens qui la payaient bien, de mystérieux et infâmes secrets. Au reste, elle avait mis habilement à profit l'influence que son art pouvait lui donner sur des gens crédules. Selon ses pratiques, elle guérissait les écrouelles, composait des philtres, des remèdes amoureux, secourait les filles de bonne maison, se mêlait d'intrigues et pratiquait même la sorcellerie pour les habitants de la campagne. Elle avait si bien manœuvré qu'elle n'était guère connue sous ces divers rapports que de malheureuses personnes intéressées comme elle à garder le plus profond secret. Et comme elle ne s'employait qu'à prix d'or, elle vivait dans une certaine aisance dans une maison qui lui appartenait et qu'elle habitait seule pour plus de commodité. Du reste, elle jouissait d'une bonne réputation dans son métier et possédait en même temps l'estime des personnes les plus considérées. Cette femme s'appelait Louise Goillard.

Comme elle était seule, un soir, le couvre-feu sonné, elle entendit frapper avec force à la porte de la maison. Habitée à recevoir des visites à toute heure de la nuit, elle prit sa lampe sans défiance et ouvrit. Un homme armé se jeta dans la salle avec les airs d'une grande agitation. Louise Goillard eut une telle frayeur qu'elle se laissa tomber sur une chaise. Cet homme,

c'était le marquis de Saint-Maixent.

— Rassurez-vous, bonne dame, dit l'étranger, tout oppressé et entrecoupant ses paroles ; rassurez-vous, je vous en prie, car ce n'est point à vous, mais à moi qu'il appartient d'être ému. Je ne suis point un malfaiteur, et loin que vous ayez à craindre quelque chose de moi, c'est moi qui viens, au contraire, vous demander votre secours.

Il jeta son manteau dans un coin, déboucla son ceinturon et posa son épée. Puis, tombant sur une chaise :

— Permettez-moi d'abord de me reposer.

Le marquis portait un habit de voyage, mais quoiqu'il ne se fût point nommé, Louise Goillard vit d'un coup d'œil qu'il était bien loin d'être ce qu'elle avait cru et que c'était, au contraire, un beau gentilhomme que sa bonne fortune lui amenait.

— Je vous prie d'excuser, dit-elle, une crainte qui vous fait injure. Vous êtes entré si vite que je n'ai pas eu le temps de voir à qui j'avais l'honneur d'avoir affaire. Ma maison est un peu isolée, je suis seule, on pourrait en profiter pour causer du dommage à une pauvre femme qui n'a guère besoin de mauvais hasards... Les temps sont si mauvais !... Vous me semblez fatigué... Voulez-vous respirer quelque essence ?

— Donnez-moi seulement un verre d'eau.

Louis Goillard passa dans une pièce voisine et revint avec une aiguière.

Le marquis feignit de se rafraîchir les lèvres et dit :

— Je viens de fort loin, pour une affaire des plus importantes, et comptez que je saurai reconnaître vos services.

Il fouilla dans sa poche et en tira une bourse qu'il roula dans ses doigts.

— Vous allez d'abord, reprit-il, me jurer le plus grand secret.

— Il n'en est pas besoin avec nous, dit Louise Goillard : c'est la première condition de notre métier.

— Il me faut des garanties plus expresses et votre serment que vous ne révélez à qui que ce soit au monde ce que je vais

vous confier.

— Je vous donne donc ma parole, puisque vous l'exigez ; mais encore une fois, cela est inutile, vous ne me connaissez pas.

— Songez qu'il y a des événements les plus graves, que c'est comme si je remettais ma tête dans vos mains et que je sacrifierais mille fois ma vie plutôt que de voir découvrir ce mystère.

— Songez donc aussi, reprit bonnement la matrone, que nous sommes intéressées nous-mêmes toutes les premières aux secrets que l'on nous confie, qu'une indiscretion nous ferait perdre la confiance, et qu'il y a même des cas... Vous pouvez parler.

Quand le marquis l'eut ainsi rassurée sur lui-même par ce détour, il reprit :

— Je sais que vous êtes une très habile femme.

— Je voudrais l'être effectivement pour vous obliger.

— Que vous avez poussé aussi loin que possible l'étude de votre art.

— On aura peut-être trop vanté votre humble servante.

— Et que vos travaux vous ont découvert les moyens de connaître l'avenir.

— Pour cela, il n'en est rien.

— Cela est vrai ; on me l'a dit.

— On vous a trompé.

— À quoi bon le nier, et refusez-vous déjà de m'être utile ?

Louis Goillard se défendit longtemps : elle ne comprenait pas qu'un homme de cette qualité pût ajouter foi à des pratiques de divination qu'elle n'employait qu'avec le menu peuple et les fermiers enrichis. Mais le marquis montrait un tel empressement qu'elle ne savait que penser.

— Écoutez, dit celui-ci, il est inutile de feindre avec moi, je sais tout. Soyez tranquille, nous jouons un jeu où vous gagnez un contre mille ; et d'ailleurs voici pour vous dédommager de mes importunités.

Il posa une pile d'or sur la table. La matrone convint fai-

blement qu'elle s'était livrée quelquefois à des tentatives de combinaisons astrologiques qui n'étaient pas toujours heureuses et qu'elle y avait été poussée uniquement par l'enchaînement des phénomènes de sa science. Le secret de ses pratiques coupables était forcé dans ses premiers retranchements.

— Si cela est ainsi, reprit le marquis, vous devez savoir déjà dans quelle situation je me trouve ; vous devez savoir qu'entraîné par la passion la plus vive et la plus aveugle, j'ai trahi la confiance d'un vieux gentilhomme et violé les lois de l'hospitalité en séduisant sa fille dans sa propre maison ; que les choses en sont à l'extrémité et que cette noble fille, que j'aime éperdument, étant devenue grosse, est sur le point de perdre la vie et l'honneur par la découverte de sa faute, qui est la mienne.

La matrone répondit qu'on ne pouvait rien savoir sur une personne, sauf des interrogations particulières. Et pour mieux éblouir le marquis, elle alla chercher une sorte de boîte marquée de chiffres et d'emblèmes bizarres.

Elle l'ouvrit, et après avoir combiné certaines figures qui s'y trouvaient, elle avoua qu'il était vrai, et que la situation du marquis était des plus malheureuses. Elle ajouta, dans le but de l'effrayer, qu'il était menacé par des événements plus malheureux encore que ceux qui lui étaient déjà arrivés, mais qu'il était facile de connaître et de prévenir les événements au moyen de nouvelles consultations.

— Madame, répondit le marquis, il n'y a qu'une chose au monde que je craigne, c'est le déshonneur de la femme que j'aime. N'y a-t-il aucun moyen de remédier aux embarras ordinaires des accouchements ?

— Je n'en connais pas, dit la matrone.

— La demoiselle est parvenue à dissimuler sa grossesse, et il lui serait facile d'accoucher sans bruit.

— Elle a déjà risqué sa vie, et je ne consentirai pas à tremper dans cette affaire, de peur d'accident.

— Ne pourrait-on, par exemple, dit le marquis, accoucher

sans douleur ?

— Quant à cela, je l'ignore, et j'en saurais quelque chose que je me garderais bien d'essayer quelque méthode qui contrarie sans doute les desseins de la nature.

— Vous vous trompez ; vous connaissez cette méthode, vous l'avez employée avec telle personne que je pourrais vous nommer.

— Qui donc m'ose calomnier ainsi ? Je n'opère que d'après les décisions des facultés. À Dieu ne plaise que je me fasse jeter la pierre par tous les médecins et peut-être chasser de France !

— Vous voulez donc me laisser mourir de désespoir ? Si j'étais capable de faire un mauvais usage de vos secrets, je l'aurais pu dès à présent, car je les connais. Au nom du ciel, ne dissimulez pas davantage, et dites-moi comment il est possible d'endormir les douleurs de l'enfantement. Voulez-vous encore de l'or ? En voilà.

Il posa encore quelques louis sur la table.

— Attendez, dit la matrone, il y aurait peut-être un moyen, que je crois avoir découvert et dont je ne me suis jamais servie, mais que je crois assez efficace.

— Mais si vous ne vous en êtes jamais servie, il peut être dangereux et compromettre la vie de la femme que j'aime ?

— Quand je dis jamais, je l'ai essayé une fois, et avec le plus grand succès. Soyez tranquille.

— Ah ! s'écria le marquis, ma reconnaissance vous est à jamais acquise ! Mais, reprit-il, si l'on pouvait prévenir l'accouchement même et faire disparaître dès à présent les symptômes de grossesse ?

— Ah ! monsieur, c'est un grand crime que ce que vous dites !

— Hélas ! repris le marquis, comme se parlant à lui-même dans l'accès d'une vive douleur, j'aime mieux me priver d'un enfant chéri, gage de notre amour, que de mettre dans le monde un malheureux qui peut-être tuerait sa mère.

— De grâce, monsieur, n'en parlons plus ; c'est déjà un horrible péché que d'y penser.

— Mais quoi donc ! vaut-il mieux faire périr deux personnes et peut-être toute une famille dans le désespoir ? Ô madame ! je vous en prie, tirez-nous de cette extrémité !

La marquis se cacha le visage dans ses mains et poussa des sanglots comme s'il pleurait abondamment.

— Votre désespoir me touche beaucoup, dit la matrone ; mais songez que, pour une femme de ma sorte, il y va du dernier supplice.

— Que parlez-vous de supplice ? Et notre mystère, et notre sûreté, et notre crédit ? On n'arriverait à vous qu'après la mort et le déshonneur de tout ce que j'ai de cher au monde.

— Je pourrais peut-être alors... mais, en ce cas, il faudrait me prémunir d'abord contre les tracasseries de la justice, les confiscations, et m'assurer la facilité de sortir du royaume.

— Ah ! qu'à cela ne tienne ! prenez ma fortune ! prenez ma vie !

Et il jeta la bourse entière sur la table.

— Dans ce cas, et uniquement pour vous retirer du péril extrême où je vous vois, je consens à vous livrer un breuvage et certains préceptes qui délivreront à l'instant la dame de son fardeau. Il faut qu'elle emploie les plus grandes précautions et qu'elle s'étudie exactement à exécuter ce que je vais vous dire... Mon Dieu ! il faut des occasions aussi désespérées pour me décider à... tenez...

Elle alla prendre un flacon au fond d'une armoire et continua :

— Voici une liqueur qui n'a jamais manqué son effet.

— Ah ! madame, vous nous sauvez l'honneur, qui est plus que la vie ! Mais ce n'est point assez ; dites-moi comment je dois me servir de cette liqueur et à quelle dose je dois l'administrer.

— Il faudrait, répondit la sage-femme, que la malade en prît le premier jour une cuillerée, le second jour deux, le troisième...

— Je ne me rappellerai jamais cela ; écrivez-moi, je vous en

supplie, cette ordonnance sur mon portefeuille.

La sage-femme hésita un instant, mais le portefeuille, en s'ouvrant, laissa échapper un bon au porteur de la somme de cinq cents francs. Le marquis prit le bon et le lui présenta.

— Tenez, dit-il, puisqu'il en est sorti, ce n'est pas la peine qu'il y rentre.

Ce dernier don était trop magnifique pour que la sage-femme conservât aucun soupçon, aussi écrivit-elle l'ordonnance tout entière sur le portefeuille du marquis.

Le marquis mit la fiole dans sa poche, prit le portefeuille, s'assura que l'ordonnance y était bien tout entière, puis se retournant vers la sage-femme avec un sourire diabolique :

— Et maintenant, ma mie, s'écria-t-il, vous êtes à moi.

— Que voulez-vous dire, monsieur ? demanda la sage-femme, étonnée.

— Je veux dire, continua le marquis, que vous êtes une infâme sorcière et une misérable empoisonneuse. Je veux dire que j'ai la preuve de vos crimes et que vous ferez ce que je voudrai maintenant, ou que vous mourrez sur le bûcher.

— Grâce ! grâce ! s'écria la matrone en tombant aux pieds du marquis.

— Votre grâce est entre vos mains, répondit tranquillement le marquis.

— Eh bien ! que faut-il faire ? demanda la sage-femme ; je suis prête à tout.

— Alors c'est donc à mon tour de vous dire mes secrets ; seulement, je ne les écrirai pas, moi.

— Dites, monseigneur, et vous serez content de mon dévouement.

— Asseyez-vous donc, et écoutez-moi.

La sage-femme se releva et se laissa tomber sur un siège.

— Allons, je vois que vous comprenez, dit le marquis : la prison, la torture, le feu, ou bien trois fois autant d'or que vous en avez là, c'est-à-dire de l'aisance pour tout le reste de votre vie.

Les yeux de la sage-femme reprirent tout leur éclat, et elle remercia d'un signe de tête, comme pour montrer qu'elle était au marquis corps et âme.

— Il y a, continua le marquis en fixant son regard profond sur les yeux de la pauvre femme, il y a dans un château, à trente lieues d'ici, une dame de grande maison qui est grosse de quelques mois. La naissance de cet enfant m'est odieuse. Vous serez chargée de l'accouchement. Je vous dirai ce qu'il faudra faire, et vous ferez tout ce que je vous dirai. Maintenant, il importe de partir cette nuit. Vous allez me suivre. J'ai des chevaux à quelques pas d'ici. Je vous mène dans un lieu où vous attendrez mes ordres. On vous avertira quand il en sera temps. Rien ne vous manquera, et l'argent ne sera pas épargné.

— Je suis prête, dit laconiquement la sage-femme.

— Vous m'obéirez en tout point ?

— Je vous le jure.

— Partons donc.

Elle demanda seulement le temps de prendre un peu de linge, mit en ordre certains objets, verrouilla ses portes et sortit de la maison avec le marquis. Un quart d'heure après, ils galopèrent au milieu de la nuit sans qu'elle sût où le marquis la conduisait.

Le marquis reparut trois jours après au château et retrouva la famille du comte comme il l'avait laissée, c'est-à-dire ivre d'espérance et comptant les heures et les semaines en attendant la délivrance de la comtesse. Il s'excusa de son départ précipité sur l'importance de l'affaire qu'on lui avait mandée, et parlant de son voyage à table, il rapporta le bruit qu'avait fait dans le pays d'où il revenait un événement surprenant dont il avait presque été le témoin. C'était une dame de qualité qui s'était subitement trouvée dans les douleurs d'un enfantement des plus laborieux. Tout le savoir des médecins qu'on avait appelés s'était trouvé en défaut ; la dame allait périr ; enfin, en désespoir de cause, on avait fait venir une matrone fort renommée dans la campagne parmi les paysans, mais qu'on n'appelait guère dans les bonnes

maisons. Cette femme s'était présentée modestement, se défiant d'elle-même. Dès les premiers soins, les douleurs avaient cessé comme par enchantement, la malade était entrée dans un bien-être indéfinissable ; enfin, au bout de quelques heures, elle était heureusement accouchée du plus bel enfant du monde ; mais au sortir de là, une fièvre violente l'avait prise, qui l'avait mise à deux doigts du tombeau. On avait alors résolu de rappeler les médecins, malgré le maître de la maison, qui avait pris confiance en la matrone. Le traitement des docteurs n'avait fait qu'empirer le mal. On avait encore eu recours à la sage-femme à toute extrémité, et au bout de trois semaines, la dame était miraculeusement revenue à la vie, ce qui avait mis, ajoutait le marquis, le sceau à la réputation de la matrone, si bien que l'on ne parlait que de son talent dans la ville d'où il revenait, ainsi que dans les environs.

Ce récit frappa la compagnie à cause de l'état de la comtesse. La maréchale ajouta qu'on avait tort souvent de railler ces humbles savants de la campagne et que parfois l'expérience et la droiture du sens leur livraient des secrets que l'étude et l'orgueil refusaient aux docteurs. Le comte s'écria à ce propos qu'il cherchait une sage-femme et que ce serait bien une femme comme celle-là qu'il lui faudrait. Après quoi l'on parla d'autre chose, et le marquis fut le premier à changer de conversation. Il lui suffisait d'avoir jeté sans affectation les premières semences de son dessein.

Après dîner, la compagnie se promena sur la terrasse. Madame la maréchale ne pouvant beaucoup marcher à cause de son grand âge, la comtesse et madame de Bouillé prirent des sièges à ses côtés. Le comte se promenait de long en large avec M. de Saint-Maixent. Le marquis demanda naturellement comment tout était allé en son absence et si madame de Saint-Géran n'avait pas été plus incommodée, car sa grossesse était devenue l'affaire la plus importante de la maison. La conversation tomba donc encore sur ce sujet.

— À propos, dit le comte, vous nous avez parlé tout à l'heure

d'une sage-femme fort habile ; ne pourrais-je pas bien l'appeler ?

— Je crois, répondit le marquis, que ce serait un bon choix et que vous n'en avez guère dans les environs que l'on puisse lui comparer.

— J'ai grande envie de la mander tout à l'heure et de la retenir dès à présent au service de la comtesse, dont elle connaîtra mieux le tempérament en la prenant ainsi à l'avance. Savez-vous où il faut que je l'envoie chercher ?

— Ma foi, dit le marquis, elle habite un village ; mais je ne sais lequel.

— Savez-vous au moins son nom ?

— Je m'en souviens à peine : Louise Boyard, je crois, ou Polliard, je ne sais trop lequel.

— Comment ! vous n'avez pas même retenu le nom.

— J'écoutais le récit, et voilà tout. Qui diable va retenir un nom qu'on vous dit en l'air ?

— Quoi ! vous n'avez pas du tout pensé à la comtesse ?

— C'est si loin d'ici. Je n'allais pas imaginer que vous iriez chercher cette femme jusque là. Je vous croyais pourvu.

— Comment la retrouver à présent ?

— Si ce n'est que cela, j'ai un valet qui a des connaissances dans le pays et qui ne manque pas de savoir-faire ; il vous l'ira chercher, si vous voulez.

— Si je le veux ! à l'instant même.

Le soir même, le valet eut la commission, les instructions du comte et surtout celles de son maître. Il partit à franc-étrier. On pense bien qu'il n'alla pas loin chercher celle qu'il devait ramener, mais il demeura trois jours dehors à dessein, et au bout de ce temps, Louise Goillard fut installée au château.

C'était une femme d'un extérieur simple et sévère, qui se concilia d'abord la confiance de tout le monde. Les machinations du marquis et de madame de Bouillé s'ourdissaient donc avec un effroyable succès. Mais il arriva un accident qui faillit les rendre inutiles et qui, tout en causant un grand malheur, pouvait détour-

ner un crime.

La comtesse, en passant dans son appartement, s'embarrassa les pieds dans un tapis et tomba lourdement sur le parquet. Aux cris que poussa un laquais, toute la maison s'émut. On porta la comtesse dans son lit. L'alarme fut des plus vives, mais cet accident n'eut pas de suite et ne fut qu'une nouvelle occasion de visites qui prouvèrent encore une fois l'intérêt des voisins et de la province. Ceci se passait vers la fin du septième mois.

Enfin, le moment de la délivrance approcha. Tout étant préparé depuis longtemps, il n'y eut rien à disposer pour la naissance. Le marquis avait employé tout ce temps à fortifier madame de Bouillé contre ses scrupules. Il voyait aussi souvent Louise Goillard à la dérobée et lui communiquait ses instructions ; mais il comprit que la corruption de Baulieu, le maître-d'hôtel, lui était surtout nécessaire. Baulieu se trouvait déjà entamé par les confidences de l'an passé ; une grosse somme et beaucoup de promesses firent le reste. Ce misérable n'eut pas honte d'entrer dans un complot contre le maître auquel il devait tout. La marquise, de son côté, et toujours à l'instigation de M. de Saint-Maixent, acheva de convertir à l'abominable projet les filles Quinet, ses femmes de chambre, en sorte que tout n'était que trahison et complot autour de cette excellente famille, parmi ces personnes qu'on appelle ordinairement des gens de *confiance*. Les conjurés, ainsi disposés, attendirent le moment.

Le 16 du mois d'août 1641, la comtesse de Saint-Géran fut surprise des douleurs de l'enfantement dans la chapelle du château, où elle entendait la messe. On la porta dans sa chambre avant que la messe fût achevée. Les femmes accoururent auprès d'elle, et la maréchale la coiffa de sa propre main comme on coiffe les femmes qui vont accoucher et qui ne doivent pas être recoiffées de longtemps.

Les douleurs se succédèrent avec des redoublements terribles. Le comte pleurait aux cris de sa femme. Beaucoup de personnes étaient présentes. Les deux filles du second lit de la maréchale,

dont l'une, alors âgée de seize ans, épousa depuis le duc de Ventadour et figura dans le procès, avaient voulu assister à cet accouchement qui perpétuait par un nouveau rejeton une race illustre près de s'éteindre. Il y avait encore la dame de Saligny, sœur de feu le maréchal de Saint-Géran, le marquis de Saint-Maixent et la marquise de Bouillé.

Tout semblait servir les projets de ces deux dernières personnes dont la pensée, à ce spectacle, s'écartait bien de l'intérêt général. Comme on reconnut que les douleurs empiraient sans résultat, que l'accouchement était des plus difficiles et que la comtesse était dans un état extrême, on dépêcha des exprès dans les paroisses voisines pour demander des prières à l'intention de la mère et de l'enfant. Le Saint-Sacrement fut exposé dans les églises à Moulins.

La sage-femme vaquait seule à tous les soins. Elle avait prétexté qu'elle en serait plus à son aise, et l'on s'empressait d'obéir à ses moindres caprices. La comtesse ne disait plus une parole et n'interrompait ce silence effrayant que par des cris qui brisaient l'âme. Tout à coup, madame de Bouillé, qui affectait de se donner beaucoup d'occupation, représenta que la grande compagnie qui était là incommodait la comtesse, et prenant un air d'empire autorisé par une feinte tendresse, elle dit qu'il fallait que tout le monde se retirât, qu'il ne restât auprès de la patiente que les personnes qui lui étaient absolument nécessaires, et qu'afin que nul ne pût s'en défendre, madame la maréchale devait donner l'exemple. On saisit cette occasion d'arracher le comte à cette scène douloureuse, et tout le monde sortit après la maréchale. On ne voulut pas même souffrir dans la chambre les deux filles de service de la comtesse, on leur donna des commissions qui les éloignèrent. Il se présenta d'ailleurs ce prétexte que, la plus âgée ayant à peine quinze ans, leur pudeur ne leur permettait pas d'assister à ce spectacle. Il ne resta auprès du lit que la marquise de Bouillé, la sage-femme, les deux filles Quinet : la comtesse demeura donc livrée à ses plus cruels ennemis.

Il était sept heures du soir. Les étreintes continuaient, l'aînée des Quinet tenait la malade par la main pour la contenir. Le comte et la maréchale envoyaient de minute en minute savoir de ses nouvelles. On leur faisait dire que tout allait bien et que, dans peu, leurs vœux seraient comblés ; du reste, on refusa l'entrée de la chambre à tous les domestiques.

Trois heures plus tard, la sage-femme déclara que la comtesse ne pourrait point résister si on ne lui procurait un peu de repos. Elle lui fit avaler une liqueur qu'on lui versa dans la bouche par cuillerées. La comtesse tomba dans un sommeil si profond qu'il semblait qu'elle fût morte. La plus jeune des filles Quinet crut un moment qu'on venait de la tuer et se mit à pleurer dans un coin. Madame de Bouillé lui fit entendre raison.

Durant cette affreuse nuit, une ombre rôdait dans les corridors, parcourait silencieusement les salles, venait jusqu'à la porte de la salle, parlait tout bas à la sage-femme, à la marquise de Bouillé. C'était le marquis de Saint-Maixent, qui donnait ses ordres, encourageait ses gens, veillait sur tous les points de sa trame, livré lui-même aux transes qui accompagnent les préparatifs d'un grand crime.

La maréchale, à cause de son grand âge, s'était vue forcée de prendre quelque repos. Le comte veillait, exténué de fatigue, dans une salle basse, à deux pas du lieu où l'on achevait la ruine de ce qu'il avait de plus cher au monde.

La comtesse, dans sa léthargie profonde, accoucha, sans le sentir, d'un garçon qui tomba ainsi, en venant au monde, dans les mains de ses ennemis, sans que sa mère pût au moins le défendre par ses cris et ses larmes. On entrouvrit la porte, et on introduisit un homme qui attendait : c'était le maître-d'hôtel Baulieu.

La sage-femme, sous prétexte des premiers soins à donner à l'enfant, l'avait détourné dans un coin. Baulieu vit un de ses mouvements, et s'élançant sur elle, lui retint le bras. La malheureuse lui enfonçait les doigts dans le crâne. Il lui arracha le pauvre petit des mains, mais il a toujours porté depuis la marque

des doigts de cette femme.

La marquise de Bouillé, peut-être, ne put se résoudre à laisser commettre un si grand crime ; mais on pense plutôt que le maître-d'hôtel l'empêcha sur les ordres de M. de Saint-Maixent. On conjecture que le marquis, se défiant de la promesse que madame de Bouillé lui avait faite de l'épouser après la mort de son mari, voulait conserver cet enfant pour l'obliger à tenir sa parole par la menace de le faire reconnaître si elle lui était infidèle. On ne voit pas, d'ailleurs, d'autres raisons qui aient pu déterminer un homme de sa trempe à prendre un si grand soin de sa victime.

Baulieu fit emmailloter l'enfant, le mit dans une corbeille, le cacha sous son manteau et revint trouver le marquis avec sa proie. Ils conférèrent quelque temps ensemble, après quoi le maître-d'hôtel passa par une porte basse qui donnait sur les fossés du château, de là, sur une terrasse, et gagna un pont qui menait dans le parc. Ce parc avait douze portes dont il avait toutes les clefs. Il monta sur un cheval de prix qu'il avait fait préparer derrière un mur et partit au galop.

Il traversa le même jour le village des Escherolles, à une lieue de Saint-Géran, où il s'arrêta chez une nourrice, femme d'un nommé Claude, gantier. Cette paysanne donna son sein à l'enfant ; mais le maître-d'hôtel, n'osant séjourner dans un village si voisin de Saint-Géran, traversa la rivière d'Allier au *port de la Chaise*, et ayant mis pied à terre dans le logis d'un nommé Boucaud, il fit encore allaiter l'enfant par la maîtresse de la maison. Il poursuivit ensuite son chemin du côté de l'Auvergne.

La chaleur était excessive, le cheval était rendu, l'enfant semblait incommodé. Un charretier vint à passer, qui s'en allait à Riom. C'était le nommé Paul Boithion, de la ville d'Aigueperce, voiturier ordinaire de cette route. Baulieu fit marché avec lui pour mettre l'enfant dans la charrette, sur laquelle il monta lui-même en le tenant dans ses bras. Le cheval suivait, attaché par derrière.

Dans la conversation qu'il eut avec cet homme, Baulieu se mit

à dire qu'il ne prendrait pas tant de soin de l'enfant s'il n'était de la première maison du Bourbonnais. Il arriva au village du Ché sur le midi. La maîtresse du logis où il s'arrêta, et qui avait des nourrissons, consentit à donner un peu de son lait à l'enfant. Le pauvre petit était tout sanglant ; elle fit chauffer de l'eau, le débarrassa de ses langes, le lava des pieds à la tête et le remaillota plus proprement.

Le charretier les conduisit ainsi jusque auprès de Riom. Arrivé là, Baulieu s'en débarrassa en lui donnant un faux rendez-vous pour le départ, tira du côté de l'abbaye de Lavoine et arriva au village de Descoutoux, dans les montagnes, entre Lavoine et Thiers. La marquise de Bouillé avait là un château où elle se retirait de temps en temps.

L'enfant fut nourri à Descoutoux par Gabrielle Moinot, à qui l'on paya un mois d'avance ; mais elle ne le garda que sept ou huit jours, parce qu'on refusa de lui nommer le père et la mère, et de lui indiquer le lieu où elle pourrait s'adresser pour donner des nouvelles de son nourrisson. Cette femme ayant répandu cette aventure, aucune nourrice ne voulut se charger de l'enfant. On l'enleva du village de Descoutoux. Ceux qui l'emmenèrent prirent le grand chemin de la Bourgogne, traversèrent un grand pays de bois, et ce fut là qu'on perdit leur piste.

Ces détails ont été prouvés par les nourrices, le charretier et d'autres personnes qui déposèrent en justice. Nous les rapportons parce qu'ils furent d'une grande importance dans le procès. Les auteurs qui ont recueilli cette histoire, et dans lesquels nous puisons des renseignements, ont seulement omis de nous dire comment fut expliquée au château l'absence du maître-d'hôtel ; il est probable que le marquis avait de longue main préparé un prétexte.

L'assoupissement de la comtesse dura jusqu'à la pointe du jour. Elle se réveilla baignée dans son sang, accablée, mais pourtant dans un état de bien-être qui lui annonçait qu'elle était délivrée de son fardeau. Ses premières paroles furent pour son

enfant. Elle voulait le voir, l'embrasser, et demandait où il était. La sage-femme lui répondit d'un grand sang-froid, tandis que les filles qui étaient là se détournèrent par la honte de son effronterie, qu'elle n'était point accouchée. La comtesse soutint le contraire, et comme elle paraissait extrêmement animée, la sage-femme s'efforça de la calmer et lui assura qu'en tout cas sa délivrance ne saurait tarder et qu'on jugeait par tous les symptômes qui avaient paru durant la nuit qu'elle mettrait au monde un garçon. Cette promesse réconforta le comte et la maréchale, mais demeura sans succès auprès de la comtesse, qui voulait absolument que son enfant fût né.

Le matin même, une fille des basses-cours rencontra une femme qui descendait au bord de l'eau, dans les fossés du château, avec un paquet sur les bras. Elle reconnut la sage-femme et lui demanda ce qu'elle portait là et où elle allait si matin. Celle-ci répondit qu'elle était bien curieuse et que, d'ailleurs, ce n'était rien ; mais la fille, feignant, en riant, de se fâcher de cette réponse, tira l'un des bouts du paquet avant que la sage-femme eût le temps de s'y opposer et découvrit des linges tout souillés de sang.

— Madame est donc accouchée ? dit-elle alors à la matrone.

— Non, répondit celle-ci avec vivacité, elle ne l'est point.

La fille ne se rendit pas, et dit :

— Comment ne le serait-elle point, puisque madame la marquise, qui était présent, l'a dit.

La matrone, confondue, répliqua :

— Elle aurait la langue bien longue si elle avait dit cela.

La déposition de cette fille devint plus tard l'une des plus graves.

L'irritation de la comtesse ne fit qu'empirer le lendemain. Elle demandait avec des cris et des larmes qu'on lui dît au moins ce qu'était devenu son enfant, soutenant toujours qu'elle ne se trompait point quand elle assurait qu'elle était accouchée. La sage-femme disait froidement que la nouvelle lune s'était opposée à l'enfantement et qu'il fallait en attendre le déclin, où il

aurait lieu plus facilement, parce que les voies étaient préparées.

Les emportements des malades n'inspirent point grande confiance ; mais cependant la fermeté de la comtesse aurait fini par convaincre tout le monde, si la maréchale n'eût dit qu'elle se souvenait qu'au bout du neuvième mois d'une de ses grossesses, elle avait eu tous les signes avant-coureurs d'un accouchement, mais en vain, et qu'elle n'était guère accouchée que six semaines après.

Ce détail inspira grande confiance. Le marquis et madame de Bouillé n'oublièrent rien pour qu'on s'y arrêât ; mais la comtesse résistait toujours, et ses transports continuels donnaient de part et d'autre la plus vive inquiétude. La matrone, qui ne savait plus comment gagner du temps et qui perdait tout espoir contre cette persuasion inébranlable de madame de Saint-Géran, fut poussée par sa frayeur à la faire périr ; elle lui dit que son enfant avait fait les premiers efforts pour venir au monde, qu'il était sans doute retenu aux flancs par des phénomènes qu'elle détailla, et qu'il fallait qu'elle se livrât à quelque exercice violent pour l'en détacher. La comtesse, toujours affermie dans son sentiment, refusa de se prêter à cette ordonnance ; mais le comte, la maréchale et toute la famille l'en prièrent avec tant d'instances qu'elle céda.

On la fit monter dans un carrosse fermé, et on la promena tout un jour, à travers des champs labourés, par les chemins les plus rudes et les plus difficiles. Elle fut tellement secouée qu'elle en perdait le souffle ; il fallut la force de sa constitution pour résister à ce supplice dans l'état délicat d'une femme nouvellement accouchée. On la rapporta dans son lit après cette cruelle promenade, et voyant alors que personne ne la soutenait dans son opinion, elle se jeta dans les bras de la Providence et se consola par les moyens de la religion. La sage-femme cependant lui avait administré des remèdes violents pour faire écouler son lait ; elle résista à toutes ces tentatives de meurtre et se rétablit lentement.

Le temps, qui remédie aux plus grands chagrins, adoucit peu

à peu ceux de la comtesse ; sa douleur, néanmoins, éclatait encore de temps en temps à la moindre occasion ; mais elle finit par s'éteindre, jusqu'à des événements qui la ravivèrent et que nous allons rapporter.

Il y avait, à Paris, un maître en fait d'armes qui se vantait de tenir par un de ses frères au service d'une grande maison et qui avait épousé Marie Pigoreau, fille d'un comédien. Cet homme était mort depuis peu dans l'indigence, laissant sa veuve chargée de deux enfants. La Pigoreau ne jouissait pas dans le quartier d'une fort bonne réputation, et l'on ne savait de quoi elle vivait, quand tout à coup, après quelques courtes absences et quelques visites d'un inconnu qui venait sur le soir, le nez dans son manteau, on la vit afficher plus d'aisance ; on remarqua chez elle des hardes de prix, des langes magnifiques, et l'on sut enfin qu'elle élevait un enfant étranger.

Vers le même temps, on sut encore qu'elle avait déposé deux mille livres entre les mains d'un épicier du quartier nommé Ragueneau. À quelques jours de là, comme on avait sans doute différé de faire baptiser cet enfant, de peur de trahir son origine, la Pigoreau entreprit de le faire ondoyer à Saint-Jean-en-Grève. Elle n'eut pas recours aux voisins pour le tenir sur les fonts et trouva moyen de citer le père et la mère à l'église. Elle prit pour parrain le fossoyeur de la paroisse, nommé Paul Marmion, qui donna le nom de Bernard à l'enfant.

La Pigoreau se tint dans un confessionnal durant la cérémonie et donna dix sols à cet homme. La marraine fut Jeanne Chevalier, pauvre femme de la paroisse.

On écrivit sur le registre :

« Le septième jour de mars mil six cent quarante-deux a été baptisé Bernard, fils de..... et de..... le parrain, Paul Marmion, gagne-denier et serviteur de cette paroisse, et la marraine, Jeanne Chevalier, veuve de Pierre Thiboul. »

Peu de jours après, la Pigoreau mit l'enfant en nourrice au

village de Torey en Brie, chez une femme qui était sa commère et dont le mari s'appelait Paillard. Elle lui dit que c'était un enfant de qualité qu'on lui avait confié et qu'elle ne balancerait pas, s'il le fallait, à racheter sa vie de la vie de l'un des siens. La nourrice ne le garda pas longtemps, parce qu'elle tomba malade. La Pigoreau revint le chercher en la plaignant de cet accident et dit encore qu'il était fâcheux qu'elle ne pût élever cet enfant et qu'elle eût gagné de quoi finir tranquillement ses jours. De là, elle le remit, dans le même village, chez la veuve d'un paysan appelé Marc Péguin. Les mois de nourrice furent exactement payés, et l'enfant, entretenu comme un enfant de condition. La Pigoreau dit encore à cette femme que c'était le fils d'un grand seigneur et qu'il ferait plus tard la fortune de ceux qui l'auraient servi. Un homme d'un certain âge que l'on prit pour le père, mais que la Pigoreau assurait être son beau-frère, le venait souvent visiter.

Quand cet enfant eut dix-huit mois, la Pigoreau le retira et le sevrà. Des deux fils qu'elle avait eus de son mari, le premier s'appelait Antoine, le second se fût appelé Henri s'il eût vécu ; mais il était né le 9 août 1639, après la mort de son père, tué au mois de juin de la même année, et il était mort peu de temps après sa naissance. La Pigoreau s'avisa de donner le nom et l'état de ce second fils à l'enfant étranger et d'ensevelir à jamais, par ce moyen, le secret de la naissance de ce dernier. Dans ce dessein, elle quitta le quartier où elle demeurait et s'en alla se cacher dans une autre paroisse où elle n'était pas connue.

L'enfant vécut sous le nom et la qualité de Henri, second fils de la Pigoreau, jusqu'à l'âge de deux ans et demi. Mais à cette époque, soit qu'elle ne se fût engagée à le garder que jusque alors, soit qu'elle eût achevé les deux mille livres de Ragenet l'épicier et qu'on refusât de subvenir à son entretien, elle résolut de s'en débarrasser.

On avait entendu dire à cette femme qu'elle n'était guère en peine de son fils aîné, parce qu'elle était très rassurée sur la for-

tune du second. Et comme on lui remontrait qu'étant obligée de se séparer de l'un des deux, il valait mieux garder le second, qui était un bel enfant, elle répondait que cela ne dépendait point d'elle, et que celui-là avait pour parrain un oncle aisé qui ne voudrait se charger que de lui. Elle parlait souvent de cet oncle, son beau-frère, lequel, disait-elle, était maître-d'hôtel dans une grande maison.

Un matin, le suisse de l'hôtel de Saint-Géran vint dire à Baulieu qu'une femme qui amenait un enfant le demandait à la grille : Baulieu était, en effet, le frère du maître en fait d'armes et le parrain du second fils de la Pigoreau. On devine maintenant que c'était là l'inconnu qui lui avait confié cet enfant de qualité et qui l'allait visiter chez sa nourrice. La Pigoreau l'entretint longuement de sa situation. Le maître-d'hôtel, tout ému, prit l'enfant et dit à la Pigoreau d'attendre sa réponse à quelques pas de l'hôtel, dans un endroit qu'il lui désigna.

La femme de Baulieu jeta les hauts cris à la première proposition de cet accroissement de famille ; mais il parvint à la calmer en lui représentant la gêne de sa belle-sœur et la facilité qu'ils avaient de faire cette bonne œuvre dans une maison comme celle de M. le comte. Il alla trouver ensuite ses maîtres pour leur demander la permission d'élever cet enfant à l'hôtel ; il se mêlait à son trouble un certain sentiment qui diminuait en quelque sorte le poids qui pesait sur sa conscience.

Le comte et la comtesse s'opposèrent d'abord à son projet et lui dirent qu'ayant déjà cinq enfants, il ne devait pas prendre cette nouvelle charge, mais il les supplia avec tant d'instances qu'il obtint ce qu'il désirait. La comtesse voulut le voir, et comme elle allait partir pour Moulins, elle dit qu'elle le ferait mettre dans le carrosse de ses femmes. Quand on le lui présenta, elle s'écria :

— Voilà un bel enfant !

En effet, il était blond, avec de grands yeux bleus et des traits fort réguliers. Elle lui fit cent caresses, que l'enfant lui rendit de

très bonne grâce. Elle s'attacha aussitôt à lui. Elle se reprit alors et dit à Baulieu :

— Je ne veux pas qu'il monte dans le carrosse de mes filles, mais je le mettrai dans le mien avec moi.

Arrivée au château de Saint-Géran, sa tendresse s'accrut pour Henri – c'était le nom qu'avait conservé l'enfant. Elle le regardait souvent avec tristesse, et puis l'embrassait vivement et le gardait longtemps sur son sein. Le comte partageait ces sentiments pour le prétendu neveu de Baulieu, qu'on adopta, pour ainsi dire, et qu'on éleva comme un enfant de qualité.

Le marquis de Saint-Maixent et madame de Bouillé ne s'étaient pas mariés, bien que le vieux marquis de Bouillé fût mort depuis longtemps. Il paraît qu'ils avaient renoncé à ce projet. La marquise fut retenue sans doute par des scrupules, et le marquis en fut détourné par ses habitudes de libertinage. On pense que d'autres engagements, et surtout des sommes énormes, le dédommagèrent d'un manque de parole.

Il courait le monde, vers ce temps-là, et faisait la cour à demoiselle Jacqueline de la Garde. Il était parvenu à se faire aimer de cette fille et l'avait amenée à tel point qu'elle ne se défendait plus que sur la grossesse et les douleurs que pouvait occasionner une faute. Le marquis lui offrit alors le ministère d'une matrone qui accouchait les femmes sans douleur et qui en avait fait des expériences certaines. La même Jacqueline de la Garde raconta encore que M. de Saint-Maixent s'était vanté souvent, comme d'une intrigue savante, d'avoir fait enlever le fils d'un gouverneur de province et petit-fils d'un maréchal de France ; qu'en parlant de la marquise de Bouillé, il disait qu'il l'avait rendue opulente et que c'était à lui qu'elle devait ses grands biens ; qu'enfin, l'ayant menée un jour dans une belle campagne qui lui appartenait, elle en avait fait l'éloge en disant que *c'était un beau lieu*, et qu'il avait répliqué en souriant, par une équivoque sur le nom d'un homme, *qu'il connaissait un autre Baulieu qui lui avait procuré le moyen de faire une fortune*

de cinq cent mille écus.

Il avait dit également à Jadelon, sieur de la Barbesange, en revenant de Paris en poste avec lui, que la comtesse de Saint-Géran était accouchée d'un fils qu'il avait en son pouvoir.

Le marquis n'avait pas vu madame de Bouillé depuis longtemps, le péril commun les rapprocha. Ils avaient appris avec effroi l'un et l'autre la présence de Henri à l'hôtel de Saint-Géran. Ils se consultèrent à ce sujet, et le marquis se chargea de couper court au péril. Cependant il n'osa rien entreprendre d'éclatant contre l'enfant, et cela était bien plus difficile à présenter, parce qu'il avait transpiré quelque chose de ses aventures et que les Saint-Géran ne le voyaient plus que froidement.

Baulieu, tous les jours témoin des tendresses du comte et de la comtesse pour le petit Henri, avait failli se trahir cent fois et leur tout avouer. Il était déchiré de remords. Il lui échappait des propos qu'il croyait pouvoir dire sans conséquence, à cause du temps qui s'était écoulé, mais qui étaient remarqués. Tantôt, il disait qu'il avait entre les mains la vie et l'honneur de madame de Bouillé ; tantôt, que le comte et la comtesse avaient plus de raisons qu'ils ne croyaient d'aimer Henri. Il proposa un jour ce cas de conscience à un religieux, à savoir : Si un homme qui aurait contribué à la suppression d'un enfant ne satisferait pas à sa conscience en le restituant au père et à la mère sans le leur faire connaître ? On ne sait ce que le religieux répondit, mais selon toute apparence, cela ne rassura point le maître-d'hôtel. Il répondit encore à un élu de Moulins qui le félicitait d'avoir un neveu que ses maîtres comblaient de bons traitements qu'ils le pouvaient bien aimer, parce qu'il les touchait de très près.

Ces propos furent recueillis par d'autres que ceux qui y avaient le plus cher intérêt. Un jour, un fournisseur de vins étrangers vint proposer à Baulieu l'achat d'une pièce de vin d'Espagne et lui en donna un flacon à goûter pour échantillon. Le soir, il fut pris d'un mal horrible. On le porta dans son lit, où il se tordait avec des cris effroyables. Une seule pensée le dominait quand ses

souffrances lui laissaient la raison, et il répéta plusieurs fois dans son agonie qu'il désirait demander pardon au comte et à la comtesse d'un grand préjudice qu'il leur avait causé. Les gens qui l'entouraient répliquèrent que cela était de peu d'importance et qu'il ne fallait pas attrister encore ses derniers moments, mais il pria si pitoyablement qu'on les fit venir que quelqu'un alla les avertir.

Le comte pensa qu'il s'agissait de quelque petit dommage, quelque somme détournée dans les achats de la maison, et craignant d'avancer la mort du malheureux par la honte et l'aveu d'une faute, il lui fit dire qu'il lui pardonnait, qu'il pouvait mourir tranquille, et refusa de l'aller voir. Baulieu expira en emportant son secret. C'était en 1648.

L'enfant avait alors sept ans. Il redoublait de gentillesse, et le comte et la comtesse sentaient croître leur amour pour lui. Ils lui faisaient apprendre la danse et l'escrime. Ils lui donnèrent des chausses et un habit de page de leur livrée, et il les servait en cette qualité. Le marquis tourna ses batteries de ce côté. Il s'occupait sans doute d'une machination aussi criminelle que les précédentes, quand la justice tomba sur la voie d'autres crimes énormes dont il était prévenu. On l'arrêta un jour comme il faisait parler dans la rue un laquais de l'hôtel de Saint-Géran, et on le conduisit à la Conciergerie du Palais.

Soit à cause de ses propos, soit sur d'autres indications que nous avons rapportées, certains bruits couraient dans le Bourbonnais sur les véritables détails de ces événements. Ils arrivèrent confusément aux oreilles du comte et de la comtesse, mais ils ne firent que réveiller leur douleur sans leur offrir aucune trace de vérité.

Sur ces entrefaites, le comte alla prendre les eaux de Vichy. La comtesse et madame de Bouillé le suivirent. Le hasard fit qu'ils rencontrèrent Louise Goillard, la sage-femme, dans cette ville. Cette femme renoua avec la maison, et surtout visitait souvent la marquise de Bouillé. Un jour, la comtesse entrant tout à

coup dans la chambre de la marquise, les y trouva causant à voix basse. Elles s'interrompirent aussitôt et parurent décontenancées.

La comtesse s'en aperçut sans y attacher d'importance et leur demanda le sujet de leur entretien.

— Ce n'est rien, dit la marquise.

— Qu'est-ce donc ? répliqua la comtesse en voyant qu'elle rougissait.

La marquise ne pouvant alors se défendre de répondre et sentant son trouble s'accroître :

— Dame Louise, dit-elle, se joue de mon frère parce qu'il ne lui a point fait mauvais visage.

— Pourquoi ? dit la comtesse en s'adressant à la sage-femme ; qu'est-ce qui vous faisait craindre un mauvais accueil de mon mari ?

— J'appréhendais, dit maladroitement Louise Goillard, qu'il ne me sût mauvais gré de ce qui s'est passé quand nous croyions que vous alliez accoucher.

L'obscurité de ces paroles et le trouble de ces deux femmes frappèrent à la fois l'esprit de la comtesse, mais elle se contint et ne poussa pas plus loin la conversation. Son émotion pourtant n'échappa guère à la marquise. Le lendemain, elle fit atteler et se retira dans sa terre de Lavoine. Cette maladresse fortifia les soupçons.

La première résolution de la comtesse fut de faire arrêter Louise Goillard ; mais elle comprit qu'en une affaire si grave, il ne fallait rien hasarder à la légère. Elle consulta le comte et la maréchale, et l'on fit venir la sage-femme sans scandale pour l'interroger à l'improviste. Elle se démentit et se contredit plusieurs fois. D'ailleurs, sa frayeur suffisait pour la convaincre d'un crime. On la remit entre les mains de la justice, et le comte de Saint-Géran rendit sa plainte par-devant le vice-sénéchal de Moulins.

La sage-femme subit un premier interrogatoire. Elle confessa la vérité de l'accouchement, mais elle ajouta que la comtesse

avait mis au monde une fille mort-née, et qu'elle l'avait enterrée sous une pierre près d'un degré qui avoisinait la grange de la basse-cour.

Le juge, accompagné d'un médecin et d'un chirurgien, se transporta sur les lieux et ne trouva ni pierre, ni cadavre, ni aucun indice. On fouilla inutilement dans d'autres endroits.

On fit savoir cette déclaration à la maréchale, qui répondit qu'il fallait faire sur-le-champ son procès à cette horrible femme. Le lieutenant particulier, en l'absence du lieutenant criminel, commença la procédure.

Louis Goillard, dans un second interrogatoire, assura que la comtesse n'était point accouchée ;

Dans un troisième, qu'elle était accouchée d'une môle ;

Dans un quatrième, qu'elle avait donné le jour à un garçon que Baulieu avait emporté dans une corbeille ;

Dans un cinquième, où elle répondit sur la sellette, elle soutint qu'on lui avait arraché par la violence cet aveu de l'accouchement de la comtesse. Elle ne chargea jamais ni madame de Bouillé ni le marquis de Saint-Maixent.

Mais, d'autre part, à peine sous les verrous, elle dépêcha son fils Guillemain à la marquise pour lui dire seulement qu'elle était arrêtée. La marquise comprit cette menace et fut consternée ; elle envoya aussitôt le sieur de la Foresterie, son écuyer, au lieutenant-général, son conseil, l'ennemi mortel du comte, afin qu'il la conseillât dans cette conjoncture et qu'il lui apprît comment elle pouvait secourir la matrone sans paraître en aucune façon. L'avis du lieutenant fut d'étouffer la procédure et d'obtenir un arrêt avec défenses de poursuivre l'instruction du procès. La marquise répandit l'or et obtint cet arrêt ; il devint inutile presque aussitôt, et les défenses furent levées.

La Foresterie avait l'ordre de passer ensuite à Riom, où demeuraient les sœurs Quinet, et de les raffermir dans le secret à force d'argent. L'aînée, en quittant le service de la marquise, lui avait porté le poing au visage, forte de ses horribles confidences,

et lui avait dit qu'elle se repentirait de les avoir chassées et qu'elle dirait tout, quand elle devrait être pendue. Ces filles alors lui firent dire qu'elles la suppliaient de les reprendre à son service ; que la comtesse leur avait fait promettre des conditions avantageuses si elles voulaient parler ; qu'elles avaient été même interrogées en son nom par un gardien des capucins, mais qu'elles n'avaient rien dit, afin qu'on eût le temps de leur prescrire leur réponse. La marquise se vit obligée de rappeler ces filles. Elle garda la cadette et maria l'autre à Delisle, son maître-d'hôtel.

Mais la Foresterie, qui était entré en rapports dans d'étranges révélations, se dégoûta de servir une telle maîtresse et quitta la maison. La marquise lui dit en le quittant « que s'il était assez indiscret pour révéler un mot de ce qu'il avait appris des Quinet, elle lui ferait donner cent coups de poignard par son maître-d'hôtel Delisle ».

Elle avait donc ainsi renforcé sa ligne de retranchement et se croyait à l'abri de toute rencontre ; mais il arriva qu'un nommé Prudent Berger, gentilhomme et page du marquis de Saint-Maixent, qui avait la confiance de son maître et qui l'allait voir à la Conciergerie du Palais, où il était prisonnier, répandit d'étranges clartés sur cette affaire. Son maître lui avait conté tous les détails de l'accouchement de la comtesse et de l'enlèvement de l'enfant.

— Je m'étonne, monsieur, avait répondu le juge, qu'étant accablé déjà de tant d'affaires fâcheuses, vous ne soulagiez pas votre conscience de celle-là.

— Je compte, reprit le marquis, rendre cet enfant à son père ; j'en ai reçu l'ordre d'un capucin à qui je me suis confessé d'avoir enlevé, sans qu'on s'en soit aperçu, au milieu de sa famille, un petit-fils de maréchal de France et fils d'un gouverneur de province.

Le marquis avait alors la permission de sortir de temps en temps de la prison sur sa parole. Ceci ne surprendra point les

gens qui savent quelles idées conservait sur l'honneur un gentilhomme d'autrefois, même le plus criminel. Le marquis, profitant de cette facilité, mena le page voir un enfant qui pouvait avoir sept ans, blond et d'un charmant visage.

Le marquis lui dit alors :

— Page, regardez bien cet enfant, afin que vous puissiez le reconnaître quand je vous enverrai savoir de ses nouvelles.

Il lui avoua ensuite que c'était le fils du comte de Saint-Géran, dont il lui avait parlé.

La justice, saisie de ces bruits, crut tenir des preuves décisives, mais ils s'étaient répandus précisément à l'instant où d'autres procédures s'instruisaient contre le marquis et le laissaient sans recours contre la mise au jour de ses crimes. On envoya en toute hâte des exempts à la Conciergerie. Les geôliers les arrêtaient en disant que le marquis, se sentant malade, était occupé avec un curé qui lui administrait les sacrements. Comme ils insistaient, les gens de la prison s'approchèrent du cachot ; le curé en sortait en criant qu'il fallait aller chercher des personnes à qui le malade avait un secret à révéler, qu'il était dans un état désespéré, et qu'il lui avait dit qu'il venait de s'empoisonner. Tout le monde entra dans la prison.

M. de Saint-Maixent se roulait sur son grabat dans un état à faire pitié, tantôt hurlant comme une bête farouche, tantôt bégayant des paroles sans suite.

Les gens de justice entendirent ceci :

— Monsieur le comte... appelez... la comtesse... de Saint-Géran... qu'ils viennent...

Les exempts s'approchèrent avec empressement et le pressèrent de s'expliquer.

Le marquis retomba dans une crise. Quand il rouvrit les yeux, il dit encore :

— Faites venir la comtesse... qu'ils me pardonnent... je veux tout leur dire.

Les exempts lui firent entendre qu'il pouvait parler. L'un

d'entre eux s'avisa même de lui dire que le comte était là. Le marquis se retourna en murmurant :

— Je vais vous dire...

Puis il poussa un grand cri ; il était mort.

Il semblait donc que le sort prît à tâche de fermer toutes les bouches d'où pouvait s'échapper la vérité. Cependant cet aveu d'une révélation à faire au lit de mort au comte de Saint-Géran et les déclarations du curé qui avait administré le mourant formèrent une déposition considérable.

Le premier juge, rassemblant toutes les circonstances que nous avons rapportées, en forma un corps où tout le monde reconnut la vérité. Les charretiers, les nourrices, les laquais comparurent ; l'itinéraire et les diverses aventures de l'enfant furent connues, depuis l'accouchement jusqu'à son arrivée au village de Descoutoux.

La justice, en remontant aux sources du crime, ne pouvait s'empêcher de décréter la marquise de Bouillé, mais il y a lieu de croire qu'elle en fut détournée à grand effort par le comte de Saint-Géran, qui ne put se résoudre à perdre sa sœur, dont le déshonneur eût rejailli sur lui. La marquise couvrait ses remords dans la solitude et n'avait point reparu. Elle mourut à quelque temps de là, emportant le poids de son secret jusqu'au dernier soupir.

Le juge de Moulins rendit enfin la sentence par laquelle il déclara la sage-femme atteinte et convaincue d'avoir supprimé l'enfant provenu de l'accouchement de la comtesse ; et pour réparation, elle fut condamnée à être pendue, après avoir été appliquée à la question. La matrone interjeta appel de cette sentence et fut dans la suite transportée à la Conciergerie du Palais.

À peine les nobles époux Saint-Géran virent-ils les preuves sortir successivement de la procédure que leur tendresse et la nature, qui parlait en eux, fit le reste. Ils ne doutèrent plus que leur page ne fût leur fils. On lui fit quitter sur-le-champ la livrée, et on lui rendit ses titres et prérogatives ; on l'appela le comte de

la Palice.

Sur ces entrefaites, un particulier nommé Séqueville vint dire à la comtesse qu'il avait fait une découverte fort importante pour elle, qu'un enfant avait été baptisé en 1642 à Saint-Jean-en-Grève, et qu'une femme nommée Marie Pigoreau avait pris une grande part à l'événement. Sur cet avis, on fit des perquisitions, et l'on découvrit que cet enfant avait été nourri au village de Torcy. Le comte obtint un arrêt qui lui permit d'informer par devant le juge de Torcy. Il n'oublia rien pour recueillir tous les rayons de la vérité. Il obtint encore un arrêt qui lui permit de nouveau d'informer et de faire publier un monitoire. Ce fut alors que l'aînée des filles Quinet dit au marquis de Canillac que le comte cherchait bien loin ce qu'il avait près de lui. À ces nouvelles clartés qui jaillirent des informations, la vérité parut avec un grand éclat.

L'enfant, représenté par devant un conseiller commissaire aux nourrices et aux témoins de Torcy, fut reconnu, tant à la marque des doigts de la matrone qu'il avait conservée sur la tête qu'à la couleur de ses cheveux blonds et de ses yeux bleus. Ce vestige ineffaçable du crime de la sage-femme fut la preuve principale ; les témoins attestèrent que la Pigoreau, en visitant cet enfant avec un homme qui leur parut être de condition, disait toujours qu'il était le fils d'un grand seigneur, qu'il lui avait été confié, et qu'elle espérait qu'il ferait sa fortune et celle de ceux qui l'auraient élevé.

Le parrain de l'enfant, Paul Marmion, dit *gagne-denier*, l'épiciier Ragueneau, qui avait fourni les deux mille livres, la servante de la Pigoreau, qui lui avait entendu dire que le comte était obligé de prendre cet enfant, les témoins qui déposaient que la Pigoreau leur avait dit que cet enfant était de trop bonne maison pour porter des livrées de page fournirent de ces preuves qui entraînent l'esprit. Il y en eut d'autres.

C'était chez la Pigoreau que le marquis de Saint-Maixent allait voir l'enfant, qui, demeurant à l'hôtel de Saint-Géran,

venait de temps en temps la visiter comme sa mère. Prudent Berger, page du marquis, reconnut parfaitement la Pigoreau et reconnut également l'enfant pour celui qu'il avait vu chez elle et dont le marquis lui avait conté l'histoire. Enfin, plusieurs autres témoins ouïs dans les informations faites, tant au parlement que par les juges de Torcy, de Cusset et autres commis par arrêt, rapportaient des faits si précis, si concluants en faveur du véritable état du jeune comte qu'on ne put se dispenser d'étendre l'accusation.

La cour d'office décréta d'ajournement personnel la Pigoreau, qui n'avait pas été compromise dans la première instruction.

Ce coup d'autorité foudroya cette femme d'intrigue, mais elle tenta de s'en relever.

La dame veuve du duc de Ventadour, fille du second lit de la maréchale de Saint-Géran, sœur consanguine du comte, et la comtesse du Lude, fille de la marquise de Bouillé, à qui le jeune comte enlevait la riche succession de M. de Saint-Géran, s'agitaient beaucoup et parlaient d'entrer en lice. La Pigoreau les alla trouver et se concerta avec elles.

Alors s'éleva ce nouveau procès si fameux qui occupa si longtemps toute la France et qui rappelle cette cause portée devant Salomon d'un enfant réclamé par deux mères.

Le marquis de Saint-Maixent et madame de Bouillé étaient naturellement hors de cause ; l'affaire se concentra entre la Pigoreau et mesdames du Lude et de Ventadour. Ces dames étaient sans doute de bonne foi et refusaient de croire au crime. Car si elles eussent connu la vérité, il est présumable qu'elles n'étaient pas capables de lui résister, et surtout si longtemps et si obstinément.

Elles firent donc rassurer la sage-femme, qui était tombée malade dans sa prison ; après quoi l'on tint conseil et l'on résolut :

- Que les accusés appelleraient des procédures criminelles ;
- Que la Pigoreau prendrait la voie de la requête civile contre

les arrêt qui la décrétaient et qui ordonnaient la confrontation des témoins ;

Qu'ils seraient appelants comme d'abus de l'obtention et publication des monitoires, et interjetteraient appel de la sentence du premier juge, qui avait condamné la matrone à la peine capitale.

Et qu'enfin, pour faire une plus grande diversion, la Pigoreau *attaquerait la maternité de la comtesse en réclamant l'enfant en qualité de mère* ; et que les dames soutiendraient que l'accouchement de la comtesse était une imposture qu'elle mettait en œuvre pour se supposer un enfant.

Pour plus de sûreté et d'apparence désintéressée, mesdames du Lude et de Ventadour feignirent de n'être pas d'intelligence avec la Pigoreau.

À cette époque, la sage-femme mourut en prison de la maladie que le chagrin et les remords avaient hâtée. Après sa mort, son fils Guillemain avoua qu'elle lui avait souvent dit que la comtesse était accouchée d'un fils que Baulieu avait enlevé et que l'enfant qu'on avait confié à Baulieu à l'hôtel Saint-Géran était le même qui avait été détourné. Ce jeune homme ajouta qu'il avait caché cette vérité tant qu'elle avait pu nuire à sa mère, et que les dames de Ventadour et du Lude l'avaient aidée dans sa prison de leur argent et de leurs conseils : autre preuve.

La demande des accusés et l'intervention des dames du Lude et de Ventadour furent discutées dans sept audiences, les trois chambres assemblées. Le procès marcha avec toute la langueur et tous les embarras de ce temps-là.

Après des plaidoyers également longs et spécieux, l'avocat-général Bignon embrassa le parti de M. le comte et de madame la comtesse de Saint-Géran. Il conclut en disant :

« Qu'il y avait lieu de débouter la Pigoreau de ses lettres en forme de requête civile, et toutes les appelantes et les accusés de leurs opposition et appellation, les condamner à l'amende et aux

dépens ; et, attendu qu'il y avait des charges suffisantes contre la Pigoreau, qu'elle avait été décrétée d'ajournement personnel, il requérait qu'elle descendît présentement en bas, s'en rapportant néanmoins à la prudence de la cour. »

Par arrêt rendu en audience à la Tournelle par M. de Mesme, le 18 août 1657, *les dames appelantes et les accusés furent déboutés de leur opposition avec amende et dépens. Défense à la Pigoreau de désemparer la ville et les faubourgs de Paris, à peine de conviction.* La requête fut jointe au procès.

Ce revers abattit d'abord le parti de mesdames du Lude et de Ventadour ; mais il se releva bientôt avec plus de résolution que jamais. Ces dames, qui avaient conduit la Pigoreau dans leur carrosse à toutes les confrontations, lui inspirèrent, pour éloigner le jugement, de présenter une nouvelle requête où elle demandait que les témoins qui parlaient de la grossesse et de l'enfantement lui fussent confrontés.

La cour, sur cette requête, rendit, le 28 août 1658, un arrêt qui ordonna cette confrontation, mais à condition que, pour y procéder, la Pigoreau se constituerait dans trois jours prisonnière dans la prison de la Conciergerie.

Cet arrêt, dont la Pigoreau craignait les suites, la frappa à tel point qu'après avoir pesé l'intérêt de son procès, qu'elle perdait par la fuite, et le danger qu'il y allait de sa vie en se hasardant entre les mains de la justice, elle abandonna sa fausse maternité et se réfugia secrètement à l'étranger. Cette dernière circonstance était bien faite pour décourager mesdames du Lude et de Ventadour, mais elles n'étaient pas à bout de leurs ressources et de leur obstination.

La contumace étant acquise contre la Pigoreau, et le procès, mûr contre les autres accusés, le comte de Saint-Géran partit pour le Bourbonnais, pour l'exécution de l'arrêt qui ordonnait la confrontation des témoins. Il était à peine arrivé dans la province qu'il fut obligé d'interrompre ses soins pour recevoir le roi et la

reine-mère, qui revenaient de Lyon et passaient par Moulins. Il présenta le comte de la Palice à Leurs Majestés comme son fils ; elles l'accueillirent en cette qualité. Mais pendant le séjour du roi et de la reine, le comte de Saint-Géran tomba malade, épuisé sans doute par le zèle qu'il avait mis, outre ses affaires, à leur faire une réception digne d'eux.

Pendant sa maladie, qui ne dura que huit jours, il fit dans un testament une nouvelle reconnaissance de son fils, nomma pour exécuteurs testamentaires M. de la Barrière, intendant de la province, le sieur Vialet, trésorier de France, et les chargea de terminer son procès. Sa dernière parole fut pour sa femme et son enfant ; le seul regret qu'il eut fut de n'avoir pu mettre fin à cette affaire. Il mourut le 31 janvier 1659.

La tendresse maternelle de la comtesse n'avait pas besoin d'être excitée par les invitations de son mari, et elle reprit le procès en diligence. Les dames de Ventadour et du Lude obtinrent des lettres d'héritières par bénéfice d'inventaire, qu'elles firent entériner par défaut au Châtelet. Elles appelèrent en même temps de la sentence du lieutenant-général du Bourbonnais qui déférait la tutelle du jeune comte à la comtesse sa mère, et la curatelle au sieur de Bompré. La comtesse, de son côté, interjeta appel de la sentence d'entérinement des lettres d'héritières par bénéfice d'inventaire et fit son possible pour ramener les contestations à la Tournelle. Ces dames poursuivirent leur appel à la grand-chambre, soutenant qu'elles n'étaient point parties au procès de la Tournelle.

On ne s'engagera point dans l'obscur labyrinthe des procédures d'alors et dans le récit de toutes les marches et contremarches que suggéra aux parties l'esprit de chicane.

La comtesse, au bout de trois ans, obtint un arrêt le 9 avril 1661, par lequel le roi en personne :

Évoquant à soi tant le procès civil pendant à la Tournelle que les appellations respectivement interjetées et la dernière requête

des dames du Lude et de Ventadour, renvoie les parties aux trois chambres assemblées, pour leur être fait droit conjointement ou séparément, ainsi que ces trois chambres jugeront bon être.

La comtesse était revenue sur son premier champ de bataille. La science du procès se déploya en des écritures immenses. Les avocats et les procureurs se signalèrent à l'envi. Après une nouvelle procédure interminable et des plaidoyers plus longs et plus compliqués que jamais, qui n'éblouirent pas la cour, intervint enfin un arrêt conforme aux conclusions de M. le procureur-général, portant :

« Que sans s'arrêter à la requête des dames Marie de la Guiche et Éléonore de Bouillé, en tant que, etc. ;

» Enquêtes faites, etc. ;

» Les appellations, sentences, mises au néant, etc. ;

» Ayant égard à la requête de défunt Claude de la Guiche et de Suzanne de Longaunay, du 12 août 1658,

» Ordonne :

» Que la provision adjugée par l'arrêt demeurera définitive ;

» Ce faisant, a maintenu et gardé, maintient et garde Bernard de la Guiche comme fils naturel et légitime de Claude de la Guiche et de Suzanne de Longaunay, en la possession et jouissance du nom et des armes de la maison de la Guiche et de tous les biens délaissés par Claude de la Guiche, son père, et fait défense à Marie de la Guiche et Éléonore de Bouillé de l'y troubler ;

» Sur les requêtes d'Éléonore de Bouillé et de Marie de la Guiche, des 4 juin 1664, 4 août 1665, 6 janvier, 10 février, 12 mars, 15 avril, 2 juin 1666, elles sont déboutées de leurs demandes, les condamne aux dépens ;

» Déclare les défauts bien obtenus à l'encontre de la Pigoreau, et pour le profit, elle, duement atteinte et convaincue des cas à elle imputés, et, pour réparation, condamnée à être pendue et étranglée à une potence plantée en la place de Grève de cette

ville, si prise et appréhendée peut être, sinon, par effigie à un tableau qui sera attaché à une potence plantée en ladite place de Grève ; tous et un chacun ses biens ès-pays où confiscation a lieu, acquis et confisqués à qui il appartiendra ; sur iceux et autres non sujets à confiscation préalablement prise la somme de huit cents livres parisis d'amende envers le roi, applicable au pain des prisonniers de la Conciergerie du Palais, et aux dépens. »

Il ne s'est peut-être jamais présenté un procès plus opiniâtrement soutenu de part et d'autre, mais surtout par ceux qui devaient le perdre. Quant à la comtesse, qui joua bien le rôle de la vraie mère de la Bible, elle avait cette affaire si fort à cœur qu'elle avait dit souvent à ses juges, en sollicitant son procès, que s'ils ne reconnaissaient pas son fils, elle l'épouserait et lui assurerait tout son bien.

Le jeune comte de la Palice, devenu comte de Saint-Géran par la mort de son père, épousa, en 1667, Claude-Françoise-Madeleine de Varignies, fille unique de François de Monfreville et de Marguerite Jourdain de Carbone de Canisi. Il n'eut qu'une fille, née en 1688 ; elle se fit religieuse. Il mourut à l'âge de cinquante-cinq ans. Ainsi s'éteignit cette illustre famille.